



Types d'émigration et questions de développement des ressources humaines

Profil par pays - la Tunisie

Proposition de rapport

Octobre 2007

Table des matières

Préface.....	3
RESUMÉ	4
Introduction.....	9
1.1. Caractéristiques des flux de migration.....	9
1.1.1. Flux de migrations	9
1.1.2. Profil sociodémographique de la migration tunisienne	10
1.1.3. Envoi d'argent au pays par les migrants	11
1.2. Tendances du marché du travail et niveau de formation	12
1.2.1. Contexte démographique	12
1.2.2. Contexte économique.....	13
1.2.3. Contexte social.....	14
1.2.4. Éducation	16
1.2.5. Impact des changements démographiques sur la demande en éducation.....	17
1.2.6. Formation professionnelle	18
1.2.7. Défis à relever par le système éducatif	19
1.2.8. Tendances du marché du travail.....	20
1.3. Cadre législatif et politiques de migration	21
1.3.1. Institutions clés chargées de gérer la migration.....	22
1.3.2. Initiatives sous l'impulsion de bailleurs de fonds sur la migration gérée	23
2. Méthodologie	24
3. Migrants potentiels.....	25
3.1. Caractéristiques sociodémographiques et éducationnelles	25
3.2. Activité.....	27
3.3. Intention d'émigrer	28
3.4. Attentes des migrants potentiels	33
4. Migrants de retour.....	40
4.1. Caractéristiques sociodémographiques et éducationnelles	40
4.2. Historique de la migration	41
4.3. Expériences à l'étranger.....	44
4.4. Les expériences des migrants retournant	46
4.5. Intentions futures	49
5. Analyse des résultats de l'étude.....	50
5.1. Profil de migration et facteurs déterminant la migration.....	50
5.2. Bénéfices et impacts de la migration	50
5.3. Politiques de gestion de migration.....	51
6. BIBLIOGRAPHIE.....	56

Préface

La Fondation Européenne de Formation (ETF) a commissionné en 2006 une étude pilote portant sur les interactions entre l'immigration, l'éducation, le système de formation et le marché du travail. Au vu du peu de connaissances disponibles sur l'impact des migrations en lien avec l'éducation, les capacités professionnelles et les marchés du travail, la démarche de l'ETF a mis en œuvre de la recherche sur sources secondaires, des missions d'information et des études de terrain dans quatre pays sélectionnés – l'Albanie, l'Égypte, la Moldavie et la Tunisie – qui constituent des sources d'émigration vers l'Union Européenne, soit nouvelles soit traditionnelles.

Pour la partie tunisienne de l'étude, une entreprise locale, Pro-Invest Tunisia, a été chargée des études de terrain et d'un premier niveau d'analyse des données.

La mission d'information a été menée à bien du 17 au 22 Septembre 2006 par l'équipe d'experts de l'ETF assistée par un expert international en la personne du Professeur Richard Black de l'université du Sussex et Monsieur Maurice Mezel, Conseiller aux Relations Internationales au Ministère l'Emploi, du Travail et de la Cohésion Sociale Français. Certains des acteurs clés au niveau national ont été rencontrés en Tunisie pendant cette mission : La délégation de la Communauté Européenne au Ministère du Développement et de la Coopération, l'Agence pour la Promotion de l'Industrie, l'Association des Employeurs, le Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et des Tunisiens Résidents à l'Étranger, L'Agence Tunisienne pour la Coopération Technique (ATCT), le Ministère de l'Emploi, et certaines délégations locales d'organisations internationales comme l'ambassade canadienne, l'Agence Nationale d'Accueil des Étrangers et de la Migration (ANAEM) française et l'Office International des Migrations (IOM).

Une fois rassemblées les données de l'étude sur les migrants potentiels et retournant, celles-ci ont été analysées par Chamseddine Ouerdiane et Ikbal Elloumi de PRO-INVEST et l'équipe migration de l'ETF constituée de Natalia Popova, Ummuhan Bardak, Francesco Panzica et Doriana Monteleone, assistée du professeur Richard Black a rédigé un rapport préliminaire qui a ensuite été envoyé au Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et des tunisiens à l'étranger et pour commentaires et approbation.

RESUMÉ

Dans le but d'étudier les interactions entre l'immigration, l'éducation, le système de formation et le marché du travail, la Fondation Européenne de Formation (ETF) a commissionné en 2006 une étude pilote combinant études de terrain et recherche sur sources secondaires en Albanie, Égypte, Moldavie et Tunisie. Dans le cadre de ce projet, l'équipe d'experts de l'ETF avec l'aide d'une entreprise locale pour conduire les études de terrain, et l'assistance d'un expert international reconnu dans le domaine des migrations, a rédigé un profil migratoire par pays qui, une fois approuvé par le Ministère des Affaires Sociales, sera présenté pendant une conférence actuellement prévue pour le 22 Octobre 2007 à Tunis.

Le premier chapitre (l'Introduction) du rapport présente le résumé des résultats obtenus par recherche sur les sources secondaires décrivant différents aspects du phénomène migratoire en Tunisie. Son but est de définir le contexte pour le profil de migration du pays en question. Ce chapitre comprend une présentation générale de l'histoire de l'émigration tunisienne (flux et réserves migratoires, caractéristiques démographiques, répartitions en fonction des qualifications professionnelles etc.), les tendances du marché du travail et l'émigration, le nombre de sortants du système tunisien d'éducation et de formation professionnelle, les institutions et politiques nationales de migration, y compris la législation et les activités bilatérales et internationales de migration dans le contexte tunisien.

Le deuxième chapitre explicite la méthodologie de l'étude pour chaque étape du projet. Une attention toute particulière a été portée à la sélection de la cohorte et à la mise en place de l'étude de terrain en Tunisie dont les résultats constituent la base du profil de migration pour le pays. L'étude de terrain a identifié deux groupes cibles pour les interviews individuelles : Le groupe des émigrants potentiels et le groupe des migrants retournant. Une cohorte totale de 2029 répondants a été interrogée, répartie sur 23 Gouvernorats (régions administratives). Les résultats de l'étude ont été réunis dans une base de donnée et analysés pour dégager un portrait représentatif des deux groupes de migrants.

Le troisième chapitre se concentre sur les résultats de l'enquête auprès des migrants potentiels tandis que le quatrième chapitre rapporte les résultats obtenus auprès des migrants retournants.

D'après les sources nationales, l'émigration tunisienne est estimée comme concernant 933 944 personnes en 2005, dont 83% absorbés par l'Europe. Les destinations principales sont la France suivie de l'Italie et de l'Allemagne.

Les données de l'enquête montrent qu'un souhait d'émigration est largement répandu avec 63.1% de la population âgée entre 18 et 40 ans indiquant son intention d'émigrer. Cependant, si 51.4% ont indiqué que leur émigration serait probable dans les deux années à venir, seulement 28.2% ont indiqué comme probable leur départ dans les 6 prochains mois.

Quant au niveau éducatif, les plus qualifiés n'ont pas indiqué plus de probabilité d'émigration que les autres. Cependant, parmi ceux pensant à l'émigration, ceux possédant un niveau d'éducation post secondaire et les diplômés d'université étaient

moins susceptibles d'émigrer vers l'Union Européenne et plus susceptibles de choisir d'autres destinations, en particulier le Canada ou les États-Unis. L'intention d'émigrer a été exprimée par 71.1% de ceux souhaitant poursuivre leurs études, ce qui suggère que l'émigration pourrait en partie être motivée par des buts de formation éducative, même si les répondants n'articulent pas ceci comme la raison principale pour laquelle ils souhaitent partir. De plus, ceux possédant des qualifications plus poussées étaient plus susceptibles d'être au courant des programmes officiels d'émigration.

Les personnes aux salaires les plus modestes et travaillant dans les emplois les moins qualifiés pensent plus à l'émigration que ceux travaillant à des postes techniques ou d'encadrement.

Pour ceux pensant à émigrer, le pays de destination souhaité pour 50.8% des répondants était la France, suivie dans l'Union Européenne par l'Italie (17.8%) et l'Allemagne (5.8%), des chiffres qui correspondent aux données officielles existantes sur la répartition des tunisiens à l'étranger. Quant au Canada, 8.5% ont indiqué qu'il était le plus probable qu'ils y aillent tandis que 2.5% indiquaient les États Unis. Les pays du Golfe n'apparaissent pas comme une destination préférée de beaucoup de répondants, avec les Émirats Arabes Unis cités par seulement 2.4% d'entre eux.

La raison principale la plus commune pour le choix de la destination était la possibilité d'obtenir un travail ou de gagner un salaire (39.3%), de constituer une épargne (27.2%) suivie par le fait d'avoir des amis ou de la famille dans le pays (11.4%). Cependant, le choix de la destination apparaît en partie lié à l'éducation, avec 54.5% de ceux prévoyant d'émigrer hors de l'Union Européenne diplômés d'université à comparer avec seulement 31% de ceux prévoyant d'émigrer vers l'Union Européenne.

En ce qui concerne le type d'emploi que les répondants s'attendent à occuper à l'étranger, il s'agit pour 17.1% d'entre eux de la restauration ou l'hôtellerie, 15.3% dans le secteur du commerce, 9.9% en production, et 8.6% dans le BTP, avec seulement 10.4% indiquant qu'ils ne savent pas. Le plus grand pourcentage s'attend à travailler comme ouvrier qualifié (35.0%) suivi de 15.8% comme emploi non qualifié, 14.4% comme cadre moyen, 12.2% comme cadre supérieur et 7.7% comme professionnels. En général, ceux travaillant actuellement comme ouvriers qualifiés s'attendent à travailler à l'étranger à un niveau identique ou supérieur, avec seulement 9.9% des répondants indiquant penser travailler comme main d'œuvre non qualifiée. A l'inverse, près de la moitié (47.4%) de ceux actuellement en emplois non qualifiés s'attendent à travailler à l'étranger dans des emplois de type qualifiés. Ceci indique un niveau élevé d'aspirations quant au type d'emploi souhaité à l'étranger, mais ne reflète pas forcément un portrait réel du type de travail effectivement obtenu.

Interrogés s'ils comptaient suivre une formation (spécifique pour l'émigration) en Tunisie avant leur travail à l'étranger, seulement 28.5% ont répondu par l'affirmative, 44.2% par la négative et le reste a indiqué qu'ils ne savaient pas. Parmi ceux indiquant qu'ils allaient suivre une telle formation, la forme la plus populaire est un cours de langue (41.1%), suivie par une formation professionnelle (36.6%) et des études universitaires (16.6%). Cependant, plus le niveau d'études est élevé, moins le besoin d'une formation linguistique est exprimé.

Les migrants retournant interviewés étaient généralement de niveau éducatif plus élevé que la moyenne de la population tunisienne, avec presque la moitié d'entre eux ayant fini un type d'éducation secondaire et 15% ayant fini des études supérieures.

Les types d'études les plus fréquents parmi les migrants retournant interviewés ayant complété des études après le secondaire sont les sciences sociales, le commerce et le droit (un total combiné de 23.4%) suivi par des études en ingénierie, production et construction (22.8%). Mais le type d'études varie avec le niveau de formation atteint, avec les diplômés universitaires les plus susceptibles d'avoir étudié les sciences sociales, le commerce et le droit (32.8%) tandis qu'il était plus probable parmi ceux ayant fini une éducation professionnelle secondaire de trouver ceux ayant fait des études en ingénierie, production ou dans la construction (31.8%) ou un sujet lié à la branche des services (29.5%).

Le choix d'un domaine d'étude était influencé pour la majorité (64.9%) par l'intérêt personnel, avec 82.2% des personnes interrogées d'accord pour affirmer que l'éducation augmente le niveau de vie et 74.8% d'accord pour dire qu'il est important d'investir dans l'éducation. Seulement parmi les interviewés n'ayant jamais été à l'école se sont trouvés des pourcentages significatifs qui pensent que l'éducation n'augmente pas le niveau de vie. Ces résultats correspondent à ceux rapportés précédemment pour les migrants potentiels et prouvent l'importance socioculturelle que joue l'éducation en Tunisie.

En moyenne, les migrants de retour en Tunisie interviewés avaient passé 11.6 ans à l'étranger et étaient rentrés en moyenne depuis 3.6 ans. Les destinations étaient majoritairement l'Union Européenne (81.1%) ce qui reflète la situation actuelle en Tunisie et celle des migrants potentiels.

La motivation principale indiquée pour l'émigration est d'augmenter le niveau de vie suivie du manque de possibilité d'emploi en Tunisie. Les interviewés avec un niveau d'instruction faible (moins que l'éducation secondaire) ont donné comme raison principale leur désir d'augmenter leur niveau de vie. D'un autre côté, les migrants retournant avec un niveau d'instruction plus élevé (professionnel secondaire, post secondaire ou niveau universitaire) étaient plus susceptibles de donner comme raison principale les difficultés rencontrées pour trouver un travail ou leur manque de satisfaction dans leur travail au pays avant leur départ pour l'étranger.

Interrogés pour savoir s'ils aient suivi une formation pour les préparer à vivre à l'étranger, la majorité des répondants (81%) a répondu par la négative, 8.4% ont reçu une formation professionnelle, 4% une formation linguistique et 0.2% une formation en intégration culturelle sous une forme ou une autre. De plus, 6.1% ont indiqué avoir complété des études universitaires pour les préparer à vivre ou travailler à l'étranger.

Pour ceux ayant suivi une formation avant leur départ, 84.1% ont indiqué que leur formation s'est soldée par un diplôme ou certificat, 86.7% que la formation avait été utile et 83.4% qu'elle était nécessaire pour obtenir l'emploi à l'étranger. Ceux suivant la formation linguistique avaient en général un niveau éducatif plus faible (moins que l'enseignement secondaire général) et ont travaillé à l'étranger en tant qu'ouvriers qualifiés ou non qualifiés, tandis que ceux qui ont suivi une formation professionnelle

avant leur départ ont généralement travaillé dans des emplois non qualifiés à l'étranger.

Le niveau éducatif des migrants retournant étaient en moyenne identique quel que soit le pays visité à l'exception de l'Arabie Saoudite pour laquelle près de 80% des répondants avaient un niveau éducatif moyen à élevé. Une très large proportion (75.9%) des migrants retournant n'était pas au courant lors de leur départ de l'existence de programmes gouvernementaux ou privés d'assistance pour ceux désirant travailler à l'étranger. La majorité (72.1%) des répondants a indiqué n'avoir bénéficié d'aucune formation supplémentaire lors de leur séjour à l'étranger. Cependant, ceux avec un niveau d'études plus élevé étaient plus susceptibles d'avoir reçu une formation pendant leur séjour hors de Tunisie, dont 45.5% de ceux avec une éducation universitaire, 70.4% de ceux avec une éducation post-secondaire et 43.5% de ceux avec une formation professionnelle de niveau secondaire. Parmi ceux ayant bénéficié d'une formation à l'étranger, la majorité (56.1%) l'a reçue de leur employeur, 21.2% ont suivi des études universitaires à l'étranger et 13.4% ont participé à un cours de langues. Seulement 7.1% ont indiqué avoir suivi un cours en "intégration", c'est à dire un peu moins de 2% de l'ensemble de l'échantillon.

Concernant le premier emploi dans le pays d'origine, le secteur le plus populaire est la construction, suivie de l'hôtellerie et la restauration, la production, le commerce en général et le commerce de détail ainsi que l'agriculture. Plus de deux tiers des répondants étaient salariés, le reste travaillant pour la plupart comme journalier, avec la majorité indiquant avoir un travail qualifié et le reste un travail non qualifié.

Tout compris, seulement un tiers de ceux avec un niveau d'éducation professionnel secondaire, post secondaire ou universitaire a connu une période de chômage à l'étranger, chiffres à comparer avec les deux tiers de ceux n'ayant qu'une éducation secondaire générale ou moins. Ce résultat corréle avec les résultats d'autres études conduites en France¹ faisant ressortir que la communauté émigrée tunisienne dans son ensemble a une meilleure capacité d'intégration professionnelle et sociale, due essentiellement à un niveau d'éducation supérieur comparé à d'autres communautés. Quant aux migrants retournant d'Italie ou de Belgique, ils étaient plus susceptibles d'avoir connu une période de chômage, et ceux revenant de Libye ou d'Arabie Saoudite étaient les moins à mêmes d'avoir été au chômage. Ce dernier point reflète l'existence de mécanismes de placement organisés qui vérifient que les migrants sont employés pendant leur séjour en Arabie Saoudite et retournent en Tunisie lors de la perte de leur emploi.

Même si les dépenses courantes de la famille restée au pays ont été presque toujours mentionnées en premier comme utilisation des envois d'argent, beaucoup de migrants potentiels ou de retour ont aussi fait part de leur désir d'utiliser les envois d'argent en Tunisie pour d'autres buts comme l'achat de propriété foncière, de bien d'équipements et pour investir dans des entreprises/commerces. La plupart des migrants retournant interviewés semblent avoir investi une partie de leurs économies ou des envois d'argent au pays dans une activité commerciale, bénéficiant ainsi sur le plan de l'emploi lors de leur retour. Le souhait d'investir dans une activité

¹ Recensement de la population de 1999, De plus en plus de femmes immigrées sur le marché du travail, INSEE première, n°791, July 2001.

commerciale n'était pas aussi marqué chez les migrants potentiels. Contrairement aux envois d'argent qui étaient courants, peu de migrants retournant ou potentiels interviewés dans l'étude avaient reçu ou s'attendaient à recevoir des avantages significatifs en terme de formation ou d'éducation dus à leur émigration, tant avant leur départ que lors de leur séjour à l'étranger.

Introduction

1.1. Caractéristiques des flux de migration

La Tunisie a été historiquement une source importante de travailleurs immigrés pour l'Europe, en particulier dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle. En effet, son statut de pays sous protectorat français en plus du besoin européen en matière de main d'œuvre pour la reconstruction après la seconde guerre mondiale, suivi de la croissance économique robuste de l'Europe de l'Ouest dans les années 1960 et 1970 et la demande de main d'œuvre semi qualifiée que celle-ci généra, ont contribué à l'augmentation substantielle de l'émigration jusqu'au point où celle-ci représente aujourd'hui une source de revenus importante pour l'économie tunisienne.

Plus récemment, un nombre grandissant de travailleurs qualifiés a émigré de la Tunisie vers non seulement vers l'Europe, mais aussi vers les États (Arabes) du Golfe Persique et l'Amérique du Nord. Ce changement est dû en partie à l'amélioration considérable du niveau d'éducation de la population tunisienne pendant ces 30 dernières années, et d'autre part lié au taux élevé de chômage parmi les diplômés de l'enseignement supérieur. À l'inverse, le développement de l'économie tunisienne a aussi transformé le pays en un lieu de destination pour certains migrants d'Afrique sub-saharienne.

1.1.1. Flux de migrations

D'après le Ministère des Affaires Étrangères, la migration tunisienne a été estimée pour 2005 à 933,944 personnes.² Cependant, ces estimations se basent sur les registres des consulats comptabilisant les citoyens tunisiens résidants à l'étranger enregistrés dans leurs consulats.³ Ces registres comptabilisent aussi les bi-nationaux du pays où le consulat est situé ce qui peut inclure la deuxième, troisième et même quatrième génération de migrants nés à l'étranger. D'après la même source, la croissance annuelle moyenne de la communauté tunisienne vivant à l'étranger est estimée à 3.7% par an sur les 10 dernières années, avec un flux migratoire net de -0.5% en 2005, à comparer avec le taux de -0.7% en 2000.

Il est estimé que l'Europe absorbe 83% de l'émigration tunisienne⁴ avec 58.5% des migrants vivant en France. Au cours des 10 dernières années, l'Allemagne a cédé sa place de deuxième destination pour les migrants tunisiens à l'Italie. Ensemble, l'Allemagne et l'Italie représentent 18.4% de la migration tunisienne tandis que les pays du Maghreb (essentiellement la Libye) correspondent à 10% des émigrants, les Pays du Golfe (y compris l'Arabie Saoudite) 4% et l'Amérique du Nord 3%.

² Registre des inscriptions consulaires, Ministère des affaires étrangères, décembre 2005.

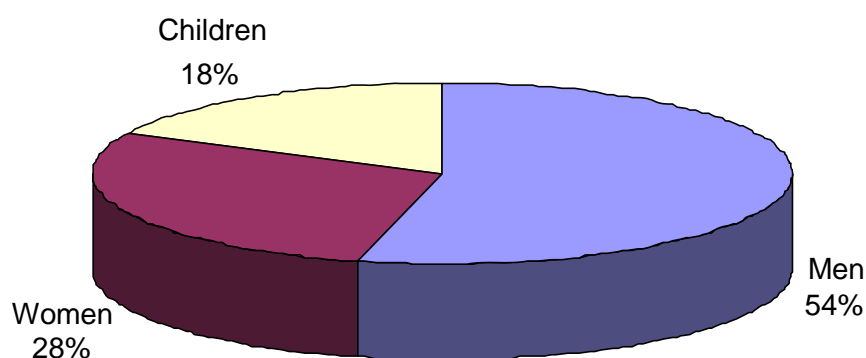
³ Les consulats mettent à disposition des citoyens une carte d'identité consulaire. Celles-ci sont délivrées au citoyens tunisiens résidant légalement dans leur pays d'émigration et leur permettent de bénéficier des certains avantages réservés au migrants quand ils reviennent visiter la Tunisie.

⁴ Office des Tunisiens à l'étranger, 2005.

1.1.2. Profil sociodémographique de la migration tunisienne

Deux facteurs contribuent au changement du profil sociodémographique typique de la migration tunisienne. Tout d'abord, l'émigration qui était dominée par la gent masculine est devenue depuis les années 1980 de plus en plus le fait de familles, avec comme corollaire plus de femmes migrantes et plus de personnes résidant de façon permanente dans les pays d'accueil. En effet, les politiques de regroupement familial ont abouti à ce que les hommes ne représentent plus que 54% de la communauté tunisienne vivant à l'étranger en 2004 (Figure 1), à comparer avec un taux de 85% pendant les années 1970.

Figure 1: Composition de la communauté tunisienne à l'étranger, répartie par sexe et âge.

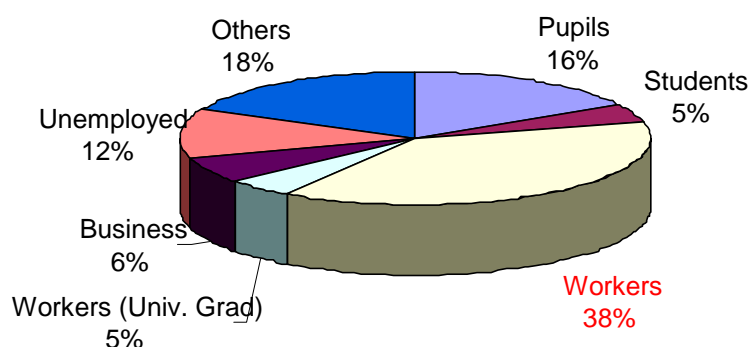


Source: Registre des inscriptions consulaires, Ministère des affaires étrangères, décembre 2005

Un deuxième facteur dont l'impact direct sur l'émigration est confirmé par des recensements effectués dans des pays d'accueil⁵ est l'élévation du niveau d'instruction des populations tunisiennes résidantes à l'étranger, ce qui conduit à de nouveaux types de migration, y compris pour des raisons scientifiques, technologiques et liées au commerce (Figure 2).

⁵ Recensement de la population de 1999, INSEE, France, Juillet 2001

Figure 2: Structure de la population migrante tunisienne par activité.



Source: Registre des inscriptions consulaires, Ministère des affaires étrangères, décembre 2005

1.1.3. *Envoi d'argent au pays par les migrants*

Les envois d'argent au pays par les migrants sont estimés à des sommes de plus de 1.8 Milliards de Dinars tunisiens (€IMd) en 2004⁶. Ces transferts ont été multipliés par sept dans la dernière décennie et constituent une des sources principales de devises sur le marché des changes pour le pays, contribuant substantiellement à l'économie. En effet, les envois d'argent au pays occupent la troisième place après la branche textile et le tourisme pour les entrées de devises. Ces transferts d'argent représentent tout compris environ 4.9% du PNB, c'est-à-dire presque les deux tiers du remboursement du déficit (64.4%) et 23.8% de l'épargne nationale en 2003⁷. De plus les transferts d'argent des migrants sont souvent plus élevés que les investissements étrangers directs.

Ces transferts rentrent par 5 canaux : bancaires, non bancaires, postaux, transport de marchandises et informel. Les transferts de type informel sont évalués à plus de 40% du flux des transferts effectués par les migrants. Cependant, aucune donnée n'est disponible pour donner des estimations fiables car les canaux informels passent le plus souvent par les réseaux familiaux échappant à tout contrôle.

La répartition de ces fonds par continent et par pays en 2004 montre que plus de 90%⁸ des transferts viennent d'Europe dont la moitié de la France. En deuxième

⁶ Banque Centrale de Tunisie, 2004

⁷ Maghreb: transfert des migrants, Musette Mohamed Saïb, Réunion d'expert du groupe 5+5, Alger, juin 2005, p9

⁸ Office des Tunisiens à l'étranger, 2004.

position, mais très loin derrière viennent les pays arabes avec à peine plus de 5%, en particulier l'Arabie Saoudite. Ceux-ci sont suivis par le Maghreb avec un peu plus que 2% du total des envois d'argents. Presque 80% de ces 2% en provenance du Maghreb viennent de Libye. Finalement, moins de 2% des envois d'argent proviennent d'Amérique du Nord.

1.2. Tendances du marché du travail et niveau de formation

1.2.1. Contexte démographique

La Tunisie est une République. La ville de Tunis en est la capitale. Le pays est divisé en 24 Gouvernorats qui constituent chacun une division administrative. La région de la capitale représente 23% de la population totale. Les principales villes sont Sfax, Sousse, Gabes et Bizerte.

Depuis peu, le pays a connu une croissance rapide de la population urbaine qui a cru de 36% dans les années 1960 à 64% en 2001.⁹ Cette urbanisation a entraîné de nouveaux défis liés à la pauvreté urbaine et à la gestion des villes.

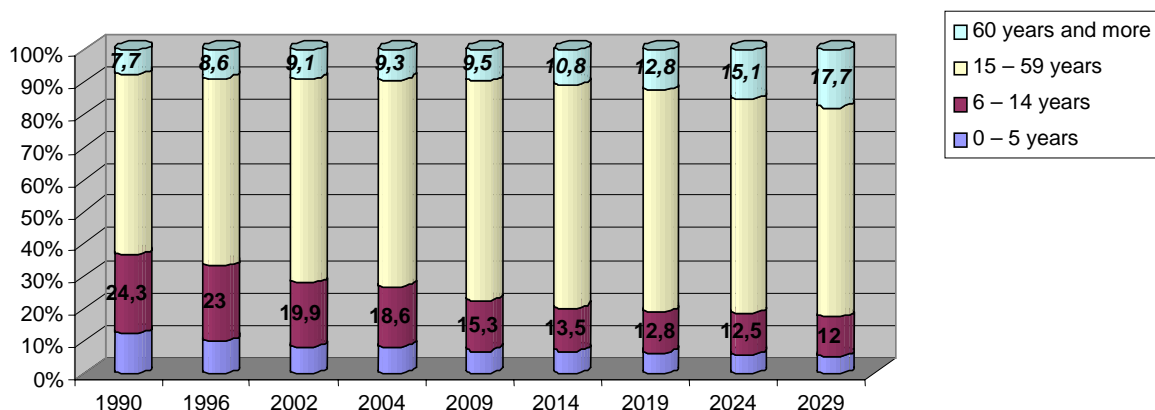
Selon le dernier recensement tunisien, la population totale du pays a été estimée à 9.93 millions en 2004. La croissance annuelle de la population est de 0.94% et le taux de fécondité (nombre de naissance par femme en âge de procréer) est de 2.02 – c'est-à-dire en dessous du taux de remplacement de la population.

Les indicateurs démographiques ont changé dans les 30 dernières années. L'espérance de vie moyenne est passée de 50 ans en 1970 à 73.3 ans en 2004, due à la chute de la mortalité infantile de 70 ‰ en 1970 à 23 ‰ en 2004.

Ces changements démographiques auront un impact important sur la structure de la population en Tunisie. Les projections réalisées pour l'année 2029 par l'Institut National de Statistique évaluent la population future à près de 11 millions, une espérance de vie moyenne à la naissance autour de 77 ans et un doublement du nombre de personnes âgées (Figure 3). En effet, la Tunisie est en cours de transition entre une pyramide de la population majoritairement jeune à une population en vieillissement, ce qui pourrait avoir un impact sur les flux de migration et leur nature à moyen terme.

⁹ Recensement Général de la Population – 2004 – Volume 1, Institut National des Statistiques

Figure 3 : Évolution projetée de la pyramide des âges de la population tunisienne, 1990-2029



Source: Institut National des Statistiques (projections de 2005)

1.2.2. Contexte économique

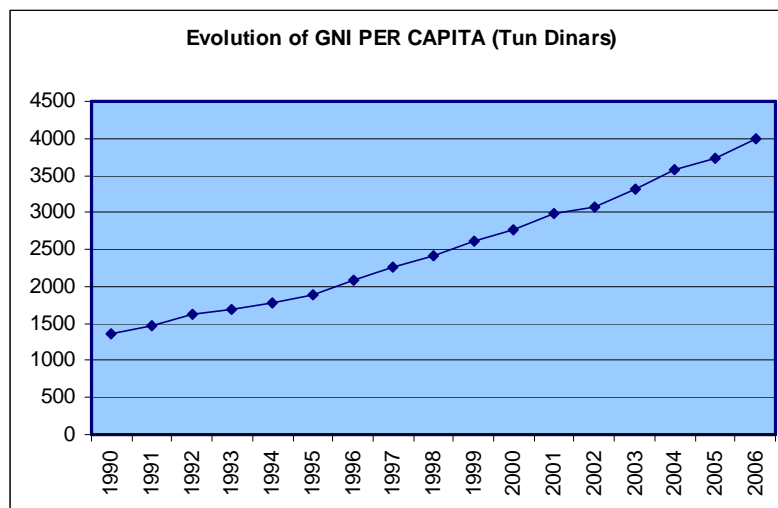
Suite à la crise de la balance des paiements en 1986, la Tunisie a mis en œuvre un Programme d'Ajustement Structurel avec l'appui du Fond Monétaire International. Dans la dernière décennie, la Tunisie a stabilisé l'environnement macroéconomique et opté pour l'économie de marché, la libéralisation des prix et la privatisation. Le pays a aussi connu une baisse significative de l'inflation et du déficit public.

Ces réformes économiques ont conduit à une amélioration du taux de croissance annuel moyen du PIB qui est passé de 2.8% par an pendant la période 1982-1986 à 4.8% par an pendant la période 1991-2005. Le pays a également diversifié son économie en modernisant les secteurs agricole et manufacturier. Le tourisme, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et le secteur tertiaire sont en croissance et en passe de devenir des secteurs très importants de l'économie. Actuellement, l'agriculture représente 13% du PIB, l'industrie 32% et le secteur tertiaire 55%. Les principaux sous-secteurs du secteur industriel sont les textiles, l'industrie de la chaussure, l'agro-alimentaire et les industries électromécaniques tandis que les sous-secteurs les plus importants dans le tertiaire sont le tourisme et les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

En 2005, la Tunisie a comptabilisé un PIB de 37 milliards de Dinars tunisiens (presque €4Mds) et une croissance du PNB en Dinars constants de 4.2%. De plus, comme indiqué sur la Figure 4, le Produit National Brut par habitant a augmenté de façon significative dans les années 1990 pour atteindre 4 000 Dinars en 2006.¹⁰

¹⁰ En Septembre 2006 €1 = 1,65 Dinars

Figure 4 : Évolution du Revenu National Brut (RNU) par habitant (Dinars tunisiens)



Source: Institut National des Statistiques

Le commerce extérieur s'effectue principalement avec les pays membres de l'Union Européenne, en particulier la France, l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne. Les biens d'exportation les plus importants sont le textile, les pièces mécaniques, les phosphates, les produits chimiques et les produits agricoles, tandis que les importations les plus importantes concernent l'équipement et les machines outils, les produits chimiques et les produits agricoles.

Grâce à des réformes socio-économiques pragmatiques, la Tunisie a atteint de plus hauts niveaux de développement et est maintenant considéré dans la catégorie des pays en stade de développement avancé. Cependant, ces dernières années, la Tunisie a été confrontée à des défis sérieux liés au déclin des secteurs minier et énergétique, et à l'ouverture de ses marchés, en particulier dans le secteur textile, qui est confronté à une sévère compétition sur le marché de l'Union Européenne.

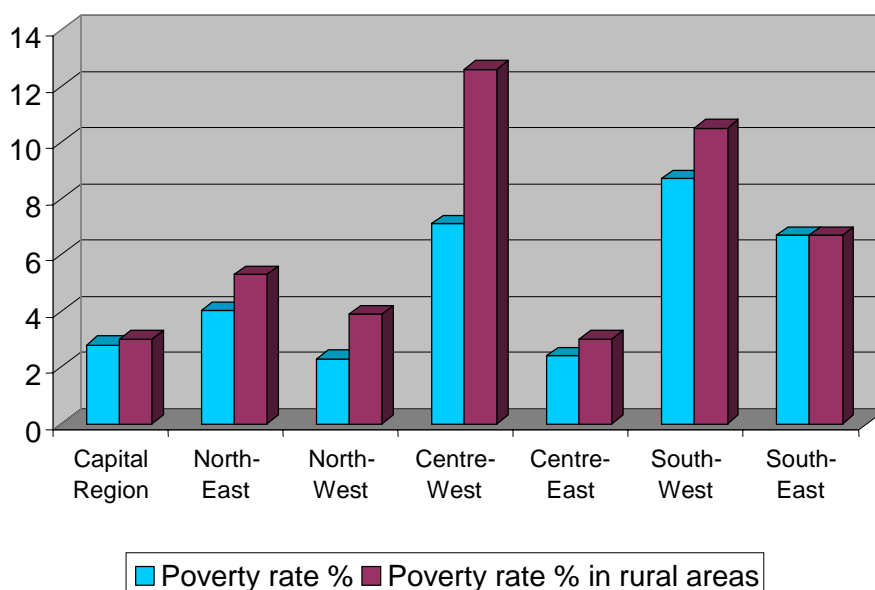
1.2.3. *Contexte social*

La Tunisie a investi massivement dans le domaine social depuis son indépendance. L'éducation, la santé et le développement féminin ont toujours été considérés comme les piliers des politiques sociales pratiquées en Tunisie. Ces politiques sociales combinées avec la croissance économique ont eu un impact important sur le taux de pauvreté qui a baissé de 22% de la population en 1970 à juste 4.2% en 2001.¹¹

¹¹ Données officielles d'après l'Enquête nationale sur le budget, la consommation et le Niveau de vie des ménages', Volume A, Institut National des Statistiques, 2000. Le seuil officiel de

Cependant, la pauvreté demeure importante dans des zones rurales, en particulier dans les régions du Centre Ouest et du Sud Ouest (Figure 5). Ces régions sont connues comme des régions traditionnelles d'émigrations.

Figure 5 : Taux de pauvreté par région



Source: Enquête nationale sur le budget, la consommation et le Niveau de vie des ménages, Volume A, Institut National des Statistiques, 2000

D'un autre côté, des efforts importants ont été consentis pour développer le système de santé (tant dans le domaine de la formation du personnel médical que le développement de l'infrastructure locale de santé). Malgré tout, un système de santé publique gratuit ne couvre toujours que la moitié de la population totale. De plus, les systèmes de sécurité sociale, de santé publique et de retraites ne sont pas assez budgétisés (déficits) et doivent être réformés.

La Tunisie fera face à des défis socio-économiques importants durant la prochaine décennie. Le chômage, la croissance économique, la réduction de la pauvreté, la réforme du système de santé et le développement des ressources humaines font partie de ces défis durant la période 2007-2016.

Parmi les actions de développement envisagées par la Tunisie dans ses deux prochains plans de développement (11^{ième} et 12^{ième} Plans), on peut citer¹² :

- une réduction significative du taux de chômage (estimé à 14% en 2006) avec une croissance du PIB moyen d'au moins 8% par an.

pauvreté est fixé à 428 Dinars/mois/pers. Les estimations de la Banque Mondiale et du FMI calculent le tau de pauvreté autrement et l'estiment à 7%.

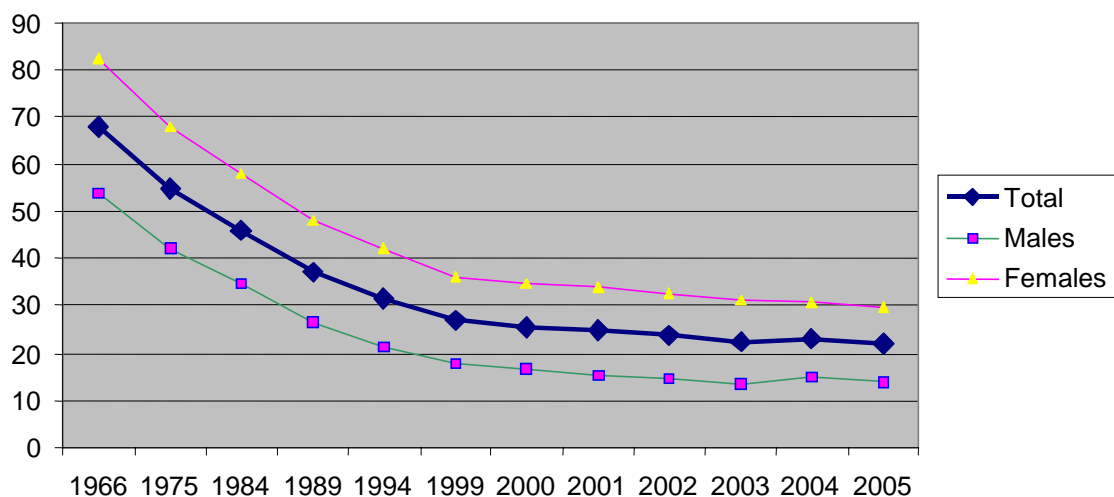
12 Journal La Presse, Déclaration du Conseil Ministériel, Septembre 2006.

- Une lutte contre la pauvreté dans les régions rurales (décentralisation, investissement dans le management des ressources en eau et le développement rural – avec l’encouragement des initiatives locales).
- Une réforme du secteur de la santé en développant une nouvelle politique de l’assurance santé.
- Des réformes économiques pour augmenter la compétitivité et favoriser les investissements étrangers (par exemple via le *Programme de Mise à niveau*).
- Favoriser le développement du capital humain en investissant dans une société de connaissances (« la matière grise »).

1.2.4. Éducation

La Tunisie investit fortement dans l’éducation qui atteint 21% du budget 2005. Cette politique a eu un impact positif direct sur le taux d’analphabétisme de la population tunisienne qui a chuté de 68% pendant les années 1960 à 21% en 2005.

Figure 6 : Taux d’analphabétisme concernant la population de 10 ans et plus réparti par sexe.

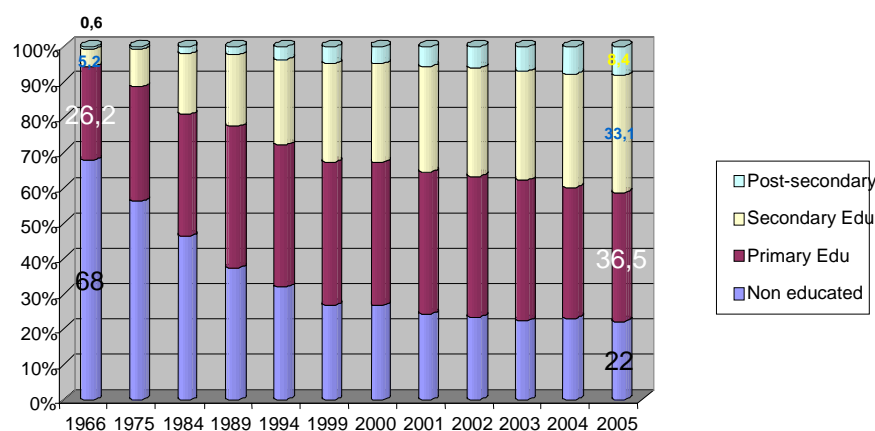


Source: Institut National des Statistiques.

Le taux de fréquentation des écoles augmente : En 2005, 99% des enfants de 6 ans étaient inscrits à l’école primaire et 81.3% des enfants de 12 ans étaient inscrits dans le cycle secondaire. Ces indicateurs sont parmi les plus élevés dans les pays africains et les pays du Moyen Orient.¹³ De plus, depuis les années 1990, des efforts importants ont été consentis pour promouvoir l’accès à l’éducation post-secondaire. En 2005, 28.6% de la population âgée entre 19 et 24 était inscrite dans l’éducation secondaire. Ces politiques ont aidé à améliorer de façon radicale le niveau général de l’éducation au sein de la population tunisienne (Figure 7).

¹³ Les indicateurs de l’éducation, Ministère de l’Éducation et de la Formation, 2005.

Figure 7 : Évolution du niveau éducatif maximal atteint

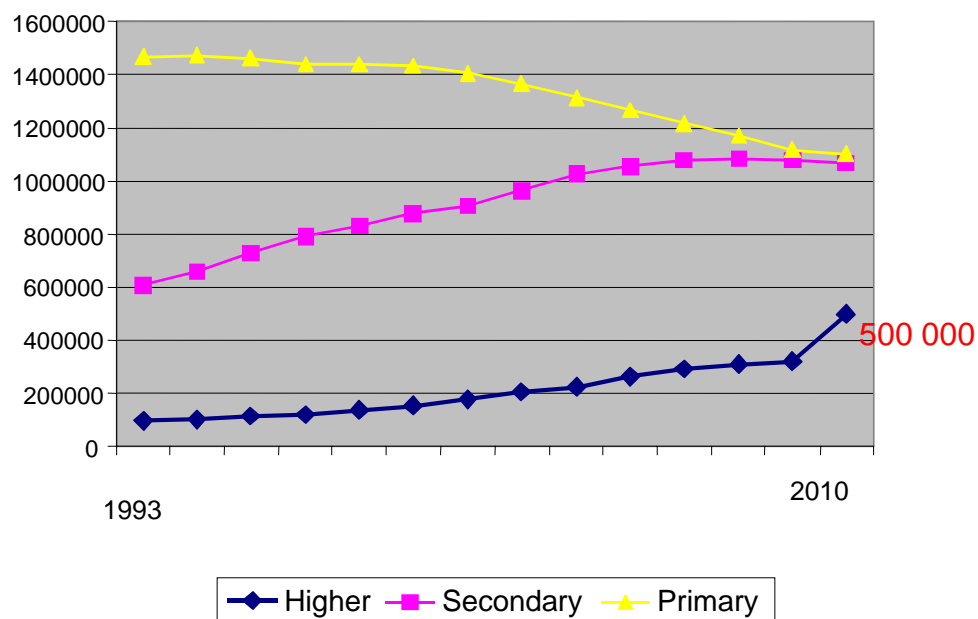


Source: Institut National des Statistiques.

1.2.5. Impact des changements démographiques sur la demande en éducation

Comme indiqué sur la Figure 8, des baisses importantes de la croissance de la population et du taux de fécondité, combinées à des politiques d'éducation supérieure visant à atteindre un taux d'inscription de 46% pour 2010, devraient conduire à une diminution et/ou stabilisation des demandes en éducation primaire et secondaire mais une augmentation rapide pressante en éducation de niveau supérieur. Des projections du Ministère de l'Éducation Supérieure suggèrent un flux annuel de près de 100 000 nouveaux diplômés supérieurs entrant sur le marché du travail chaque année. Ceci a encouragé le gouvernement à rechercher activement à définir de nouvelles politiques d'emploi dans le but de contribuer à absorber cette importante demande en places de travail des nouveaux diplômés.

Figure 8 : Évolution quantitative dans le système éducatif, par niveau

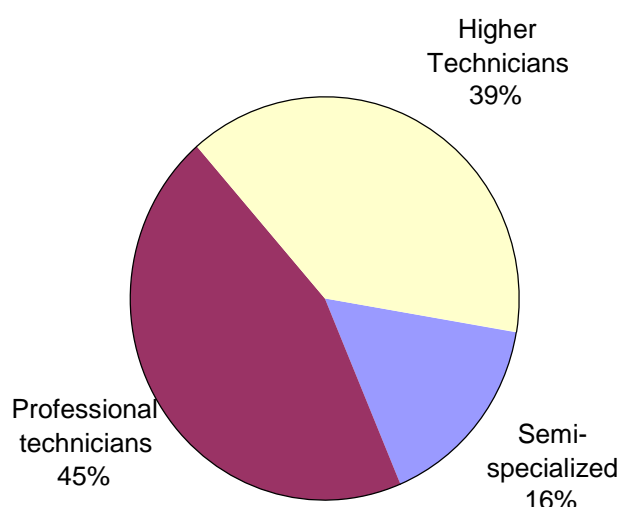


Source: Indicateurs de l'Enseignement Supérieur, Ministère de l'enseignement Supérieur, 2005.

1.2.6. Formation professionnelle

En Tunisie, la formation professionnelle est majoritairement dispensée par le Ministère de l'Éducation et de la Formation. Le nombre total de personnes en cours de formation en 2005 s'élevait à 56 312. Presque tous les secteurs économiques sont concernés (13 secteurs de formation). Les programmes de formation sont conçus en fonction des besoins de l'industrie (et basés sur la maîtrise de compétences). L'éducation technique et professionnelle informelle est estimée à un total s'élevant à 49 180 individus. Elle forme à des métiers semi qualifiés. Seulement 35% environ des personnes formées sont de sexe féminin.

Figure 9 : Distribution des diplômés de la formation professionnelle (formelle) par niveau de qualification.



Source : Ministère de l'Education et de la Formation - Statistiques scolaires -2003 (publication annuelle)

Ces dernières années, le gouvernement, avec l'aide de fonds Européens, s'est engagé dans des réformes de l'éducation technique et professionnelle. Cependant, le secteur doit encore faire face à de nouveaux défis, à savoir :

- Augmenter la capacité de formation des filières techniques et professionnelles (Dans un but d'insertion).
- Réformer les programmes de formation (tourisme, textile, chaussures) et développer de nouveaux domaines comme les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, les services (par exemple les centres d'appels).
- Mieux gérer les établissements et centres d'apprentissage
- Promouvoir les compétences des créateurs d'entreprise.
- Renforcer le partenariat avec les associations industrielles.
- Généraliser les approches basées sur l'acquisition des compétences

1.2.7. Défis à relever par le système éducatif

En plus de la formation professionnelle, les autorités tunisiennes sont confrontées à de nouveaux défis à relever pour améliorer le système éducatif.¹⁴ En ce qui concerne l'éducation dans les filières générales, les réformes principales sont liées à l'amélioration de la qualité de l'enseignement secondaire par la formation de formateurs, la décentralisation, les réformes des programmes en les basant sur des approches mettant en avant l'acquisition de compétences, en généralisant l'utilisation des NTIC, en diversifiant l'offre de formation par l'introduction de nouveaux

¹⁴ Ministère de l'Éducation et de la Formation, 10^e plan 2002-2007, version arabe.

domaines technologiques et en réduisant les taux d'abandons scolaires avant l'obtention du diplôme, tout particulièrement dans les zones rurales.

Quoiqu'il en soit, l'éducation supérieure restera la préoccupation majeure dans ce domaine. Les objectifs principaux visent à :

- Augmenter la capacité à répondre à une demande d'éducation supérieure en croissance rapide,
- Augmenter la capacité d'accueil et de formation de l'éducation technique supérieure (post-baccalauréat) – en professionnalisant des cycles courts facilitant l'entrée sur le marché du travail,
- Améliorer la qualité et répondre aux besoins en compétences exprimés par l'industrie,
- Adhérer aux standards internationaux, particulièrement européens de notations et de qualification pour faciliter la reconnaissance internationale des compétences et diplômes tunisiens (une système de Licence, Master, Doctorat est mis en place). Pour ce faire, la Tunisie met en œuvre des réformes nécessaires à l'obtention du statut d'observateur dans le processus de Bologne.
- Développer l'apprentissage électronique - E-learning - (création de l'Université Virtuelle Tunisienne),
- Encourager la recherche, promouvoir les liens entre les universités et leur environnement socio-économique et préparer la Tunisie à devenir une société de « matière grise » (une *Knowledge Society*).

1.2.8. Tendances du marché du travail

Depuis le milieu des années 1990, la Tunisie a connu des changements importants de son marché du travail dus à l'augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail. Cette augmentation se traduit par une demande additionnelle de postes de travail (presque 90 000/ans en 2005) et tout particulièrement pour les diplômés de l'enseignement supérieur (de 48 000 en 2005 à un nombre estimé de 100 000 à l'horizon 2015). En effet, le chômage des jeunes diplômés a cru de 10.2% en 2004 à 14% en 2005. Il est attendu que cette tendance s'accroisse en 2016 et 2017 pour atteindre des taux de chômage projetés respectivement de 21.6% et 26.1% concernant cette catégorie particulière de la population¹⁵. Certains mécanismes sont mis en place pour promouvoir la création d'emplois et favoriser l'entrepreneuriat (par exemple la Banque Tunisienne de Solidarité, les fonds 21-21, les micros crédits, les pépinières d'entreprises). Cependant leur capacité reste limitée et ces initiatives doivent être renforcées.

¹⁵ Communiqué de l'Institut National des Statistiques, Septembre 2006.

Table 2 : Évolution du marché du travail depuis 1990

	1990	1996	2002	2004
Marché du travail (en milliers)	2,360.6	2,978.3	3,375.7	3,328.6
Taux d'activité (%)	48.1	48.6	48.0	45.8
En activité (en milliers)	-	2,503.6	2,852.2	2,854.7
Taux de chômage	-	15.7	14.9	14.2

Source : Indicateurs du Travail, Institut National des Statistiques, 2005

Par ailleurs, certains problèmes structurels restent toujours à résoudre. Les employeurs se plaignent du manque de main d'œuvre qualifiée, principalement dans le tourisme, le textile, les NTIC et le secteur des services. De plus, la Tunisie doit faire face à de nouveaux problèmes liés à la perte prévisible d'emploi dans certains secteurs en déclin sous l'effet de la compétition internationale (textile, chaussures, etc.) ou dû au manque de compétitivité (secteur minier et énergétique).

1.3. Cadre législatif et politiques de migration

Trois axes d'intervention guident les politiques tunisiennes de migration : Le suivi (monitoring), le support et la mobilisation des compétences acquises par les personnes.

- Le suivi de la communauté des tunisien(ne)s à l'étranger

Il se traduit par des informations et programmes de sensibilisation visant à renforcer le sens de l'appartenance à la Tunisie et par des programmes éducatifs (langue arabe, culture, religion etc.) orientés vers la deuxième génération de tunisien(ne)s vivant à l'étranger.

- Appuis aux communautés émigrées

Le gouvernement a créé des bureaux spéciaux pour l'information et l'orientation en Tunisie (de candidats potentiels et/ou ouvertement intéressés par le retour au pays) ainsi que dans les pays d'accueil (dans les ambassades, consulats). Des services spéciaux sont également offerts pour la réinsertion des émigrants retournant au pays. Enfin, des services d'assistance sociale spéciaux sont offerts en Tunisie et à l'étranger pour la résolution de problèmes sociaux (par exemple le divorce, la garde partagée des enfants etc.) rencontrés par cette population.

- Mobilisation de compétences

Des efforts importants ont été réalisés pour identifier et mieux atteindre les tunisiens hautement qualifiés vivant à l'étranger. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a créé un répertoire spécifique dans ce but. De plus, des activités ont été organisées par le Ministère de l'Industrie et des agences d'investissement pour informer les migrants résidant à l'étranger sur les postes à pourvoir ou les opportunités d'investissement à saisir en Tunisie afin de faciliter la création d'entreprises et d'encourager à la participation aux débats politiques (approche consultative sur différents thèmes concernant les migrants).

1.3.1. *Institutions clés chargées de gérer la migration*

Les institutions principales chargées de mettre en place les politiques de migration en Tunisie sont :

- Le Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et des Tunisiens Résidents à l'Étranger : Il définit la politique nationale globale dans le domaine de la migration et des affaires concernant les migrants.
- l'OTE (Office des Tunisiens à l'Étranger): Cette agence exécutive est chargée de mettre sur pied la politique nationale de migration (pour le contrôle des programmes de migration et l'assistance à la communauté émigrée).
- Le CNSS : Cette caisse publique gère les fonds de retraite en Tunisie y compris ceux appartenant aux tunisiens vivant à l'étranger. Elle traite avec les pays d'accueil dans le cadre d'accords bilatéraux pour l'assurance santé.
- Le Ministère des Affaires Étrangères : Il s'appuie sur le réseau des ambassades et consulats pour centraliser et diffuser les informations concernant et au service de la migration tunisienne. Ce ministère, en collaboration avec l'OTE gère aussi des zones de services spécifiques appelés *Espaces femme et 2ème Génération* (16 zones, principalement en Europe) axés sur la seconde génération de migrants et les femmes. Ces zones offrent des services spéciaux par l'intermédiaire d'un personnel spécialement affecté à cette tâche (assistant(e)s sociales sur site) afin de faciliter l'intégration dans les pays d'accueil et de renforcer les liens avec la communauté (Activités éducatives et culturelles, information etc.).
- Le Ministère de l'Emploi et de l'Insertion des Jeunes : Il participe aux négociations de conventions bilatérales de travail avec des pays partenaires. Il est aussi responsable par l'intermédiaire de l'ANETI (Agence Nationale pour l'emploi et le travail indépendant) de la réinsertion des migrants retournant sur le marché du travail tunisien.
- ATCT (*L'Agence Tunisienne de Coopération Technique*): Depuis sa création en 1972, l'ATCT joue un rôle important en plaçant et promouvant le personnel tunisien hautement qualifié sur des marchés demandeurs à l'étranger, tout

particulièrement dans les états arabes du Golfe. Une des activités principales de l'Agence consiste à sélectionner les professionnels pour les postes à pourvoir à l'étranger. Ces professionnels proviennent essentiellement de l'administration tunisienne, des universités, et d'entreprises du secteur privé ou étatique. L'Agence possède plus de 30 ans d'expérience dans ce domaine. Le nombre de professionnels travaillant dans les pays en voie de développement et des organisations internationales est passé de 1000 en 1980 à environ 9100 actuellement. Ceux-ci travaillent principalement dans l'enseignement, l'éducation secondaire, la santé, l'agriculture et l'industrie pétrolière. Le nombre d'ingénieurs et de techniciens dans les branches électrique, mécanique, informatique et des technologies de l'information est aussi important.

- APIA/API/APIE: Ces agences promeuvent l'investissement en Tunisie. Elles disposent d'un bureau réservé au service des tunisien(ne)s vivant à l'étranger et intéressés par l'investissement en Tunisie pour leur permettre de bénéficier d'avantages fiscaux et de mesures incitatives financières.

1.3.2. *Initiatives sous l'impulsion de bailleurs de fonds sur la migration gérée*

Deux projets pilotes sur la migration sont actuellement en cours de réalisation par l'Organisation Internationale pour la Migration (OIM). Ces projets ont été identifiés dans le cadre d'une convention de travail entre la Tunisie et l'Italie.

- Programme pour la promotion du développement des zones de migration en Tunisie (PROCHE).

Ce programme est financé grâce au support de la province de Turin en Italie. L'objectif du projet est de soutenir le développement de l'économie locale par la création durable d'emplois dans la région de Kasserine, une zone à fort potentiel d'émigration et au taux élevé de chômage. Le projet se concentre sur les compétences locales existantes pour encourager la création d'emploi et ainsi atténuer la pression migratoire de cette zone. En complément ces actions sont également réalisées en Italie. Des migrants tunisiens vivant en Italie sont encouragés à investir et à établir des micros entreprises pour revitaliser cette zone. Des jeunes et des femmes en recherche d'emploi bénéficient de cours de formation dans le domaine de la création d'entreprises et bénéficient d'un appui à l'occasion de la création de leur propre petite entreprise, principalement dans le secteur du tourisme, de l'agriculture et de l'artisanat.

- Augmentation de la capacité d'accueil des établissements de formation et formation des formateurs pour une meilleure intégration professionnelle et socioculturelle des candidat(e)s tunisien(ne)s à la migration.

Ce projet est financé par la Coopération Italienne. Son objectif est de renforcer la capacité institutionnelle tunisienne à gérer la migration en formant des formateurs tunisiens et ce dans le but de garantir une meilleure intégration des migrants tunisiens potentiels en Italie (le pays d'accueil financeur). La formation comprend la langue italienne, une orientation culturelle, le droit du travail et de l'immigration ainsi que les droits des travailleurs.

2. Méthodologie

L'échantillon choisi a été réparti de façon uniforme sur tout le territoire tunisien et stratifié de façon à respecter la distribution démographique de la population active âgée entre 18 et 40 ans. Le taux d'urbanisation a été aussi pris en considération pour chaque gouvernorat. Ainsi, des villes et des zones non urbaines ont-elles été sélectionnées pour l'enquête.

L'équipe d'enquêteurs a essayé de faire en sorte que la proportion d'hommes et de femmes interviewés soit représentative de la population de l'étude. Cependant l'écart obtenu entre le nombre d'hommes et de femmes ayant répondu est lié à la méthodologie choisie et au thème de l'enquête. Dans la pratique, l'émigration est un sujet sensible en Tunisie. L'idée la plus répandue est que la personne concernée en premier lieu par le sujet est le chef de famille (de sexe masculin) ou l'homme en général. Aussi, ce sont généralement les hommes qui répondent au questionnaire même en présence de femmes lors de l'interview réalisée dans les foyers.

L'échantillon de migrants ré-intégrant le pays a aussi couvert l'ensemble du territoire tunisien et a inclus 1 002 répondants. Cependant, contrairement à l'enquête sur les migrations potentielles, la méthode d'enquête et d'échantillonnage pour la population migrante retournant n'exigeait pas le respect de la représentativité géographique de l'ensemble de la population tunisienne. La vaste majorité des migrants retournant au pays interviewés était principalement constituée d'hommes (voir section 4 ci-dessous).

3. Migrants potentiels

3.1. Caractéristiques sociodémographiques et éducationnelles

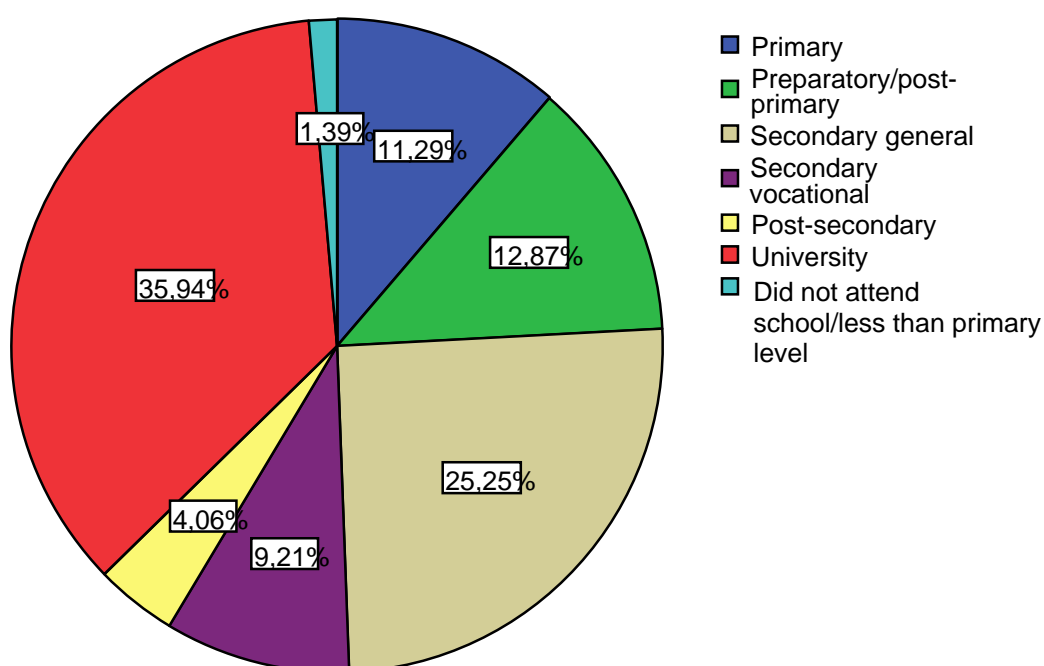
Age et sexe des répondants : L'étude s'est basé sur un échantillon total de 1027 personnes, dont 85.3% d'hommes et 14.7% de femmes. L'âge moyen de l'échantillon est de 27.6 ans avec 37.9% d'entre eux entre 17-24 ans, 29.5% d'entre eux entre 25-29 ans et 32.6% d'entre eux dans la catégorie des 30-39 ans.

Statut marital et composition de la famille 18.6% de la population interrogée sont des chefs de famille et 74.3% sont des fils/filles de chefs de familles. Un résultat dû à la tranche d'âge choisie pour l'étude (les 18-40 ans). 67.167.1% de la population de l'étude est constituée de célibataires (jamais mariés) pour 21.4% de mariés. La très grande majorité des répondants (81.7%) n'a pas d'enfants. Pour ceux ayant des enfants, 93.5% ont indiqué trois enfants ou moins et 39.7% un seul enfant.

Langue : La langue maternelle principale de la population enquêtée est l'arabe (98.8%). Les autres langues pratiquées selon les déclarations des interviewés sont : Le français (86.5%) et l'anglais (48.6%). L'italien est pratiqué par 10% de la population d'étude.

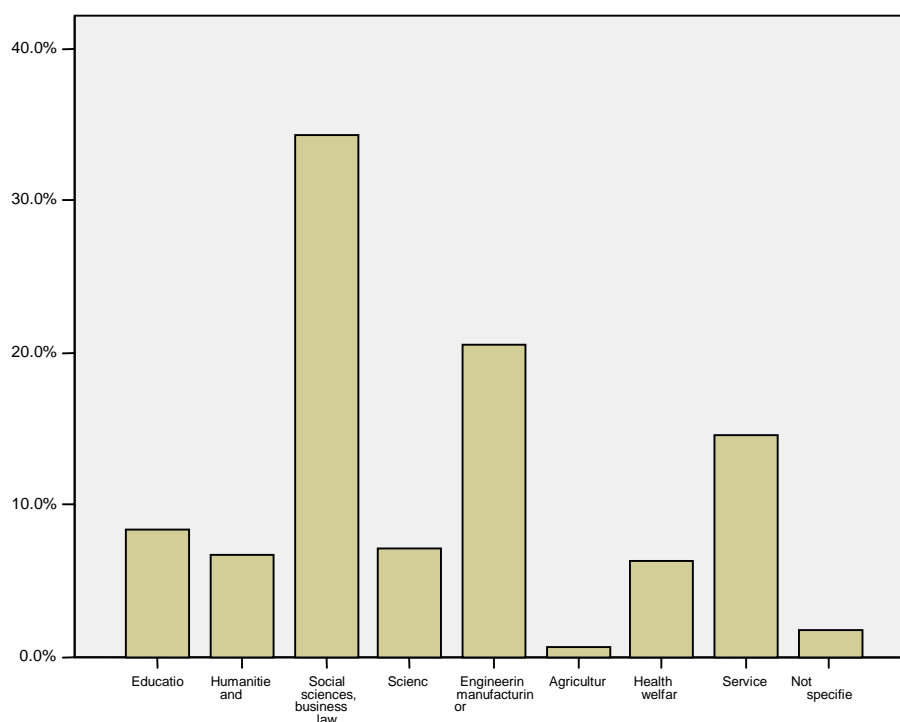
Niveau d'éducation : 35.9% de l'échantillon ont achevé des études universitaires tandis que seulement 0.3% ne sont jamais allés à l'école (Figure 10). La très grande majorité de l'échantillon (74.5%) a donc poursuivi sa formation au delà du niveau de l'école primaire, avec 9.1% titulaires d'un diplôme de formation professionnelle.

Figure 10 : Niveau d'éducation des 18-40 ans de l'échantillon



Le domaine d'étude le plus fréquent des interviewés ayant dépassé le niveau secondaire est celui des sciences sociales, le commerce, la gestion et les sciences juridiques (total combiné de 34.4% - figure 11). Ces résultats reflètent la structure de l'enseignement universitaire en Tunisie, où les sciences sociales, le commerce, la gestion et les sciences juridiques sont les filières les plus enseignées et comportent le plus grand nombre d'étudiants. En deuxième lieu viennent l'ingénierie, la production et le bâtiment avec un taux de 20.5%. L'étude suggère aussi que les hommes s'orientent davantage vers les filières d'ingénierie que les femmes, tandis que celles-ci s'orientent plus vers les sciences ainsi que les filières de santé et d'assistance sociale.

Figure 11 : Domaines d'étude des 18-40 ans interviewés



L'intérêt personnel est la raison principale prise en considération pour le choix du domaine d'études : 61.7% des interviewés déclarent que leur motivation était l'intérêt personnel accordé à la filière d'étude suivie. Un total de 17.2% de ces interviewés disent avoir choisi le domaine d'étude pour avoir du travail et uniquement 0.9% pour aller à l'étranger. Interrogés s'ils souhaitent effectuer des études supplémentaires, uniquement 28,5% disent envisager cette idée.

82.3% des personnes interrogées sont d'accord que les études permettent d'améliorer leur niveau de vie. 7.5% seulement pensent que ce n'est pas le cas - ce qui montre l'intérêt porté aux études par la population de l'échantillon.

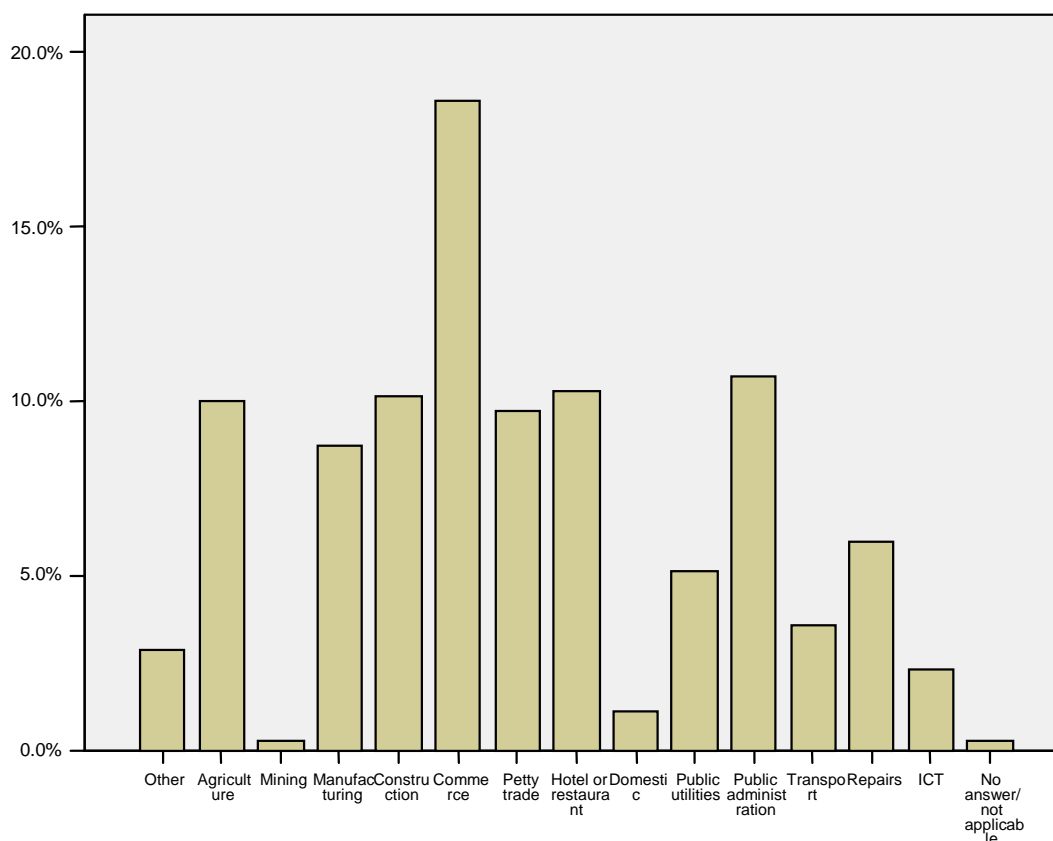
Plus le niveau d'études des interviewés est élevé, plus les concernés expriment l'opinion que l'éducation conduit à une amélioration du niveau de vie. Alors que 93.7% des diplômés de l'universités pensent que l'éducation améliore le niveau de vie, ceux n'ayant achevé le cycle de l'école primaire ne sont que 63.6% à le croire.

3.2. Activité

Lors de l'enquête, 53.9% des interviewés étaient en activité, avec une variation par genre - 59.4% des hommes en activité pour seulement 21.6% des femmes. Parmi ceux interrogés, seulement 16.3% ont indiqué ne pas travailler parce qu'ils n'ont pas trouvé d'emploi, une proportion qui coïncide avec le taux de chômage publié par l'Institut National des Statistiques. Un taux un peu plus élevé indique qu'ils ne travaillaient pas pour cause de poursuite d'études.

La Figure 12 représente la répartition des emplois occupés par les interviewés par secteur d'activité. Le secteur d'activité le plus important (en terme d'emploi) est le commerce (avec 18.6%), suivi de l'administration publique (10.8%), du tourisme et de l'industrie hôtelière (10.4%) du bâtiment (10.2%) de l'agriculture (10.1%) et des micro entreprises (9.7%).

Figure 12 : Principaux secteurs d'activité des 18-40 ans interviewés.



N = 698 répondants en activité

La majorité des répondants était constituée de salariés (52.4%), 23.2% d'entre eux sont des employeurs ou travaillent à leur compte et 22% sont des employés avec un contrat de travail temporaire.

Près de 66.2% de l'échantillon actuellement employés ou qui ont déjà travaillé possèdent des qualifications professionnelles. Les cadres supérieurs et les

professionnels représentent 19.4%, les cadre moyens « middle management » 14.6%, 32.2% sont des ouvriers qualifiés et 27.6% des non qualifiés.

Concernant le nombre d'heures travaillées, l'étude indique que seulement 10.7% des 18-40 ans interrogés cumulent un double emploi, que 50% de l'échantillon travaillent plus que 45 heures par semaine et que 50% gagnent moins de 300 dinars par mois (185 €)¹⁶. Il n'y a pas de corrélation significative entre le nombre d'heures travaillées et la rémunération.

Il est intéressant de noter que la probabilité d'occuper un emploi croît en parallèle avec le niveau d'éducation à tous les niveaux, y compris pour le post-secondaire, catégorie pour laquelle 73.8% des personnes interrogées étaient en activité. Cependant, les diplômés de l'université avaient la probabilité la plus faible d'occuper un emploi, avec seulement 37% d'entre eux en activité.

En même temps, un lien entre l'obtention d'un diplôme universitaire et le niveau de salaire était observé : 45% des diplômés universitaires gagnaient plus que 500 Dinars Tunisiens/mois, à comparer avec seulement 16% pour ceux n'ayant pas obtenu de diplôme universitaire. À remarquer qu'un niveau d'éducation croissant en dessous du niveau universitaire ne semble pas se traduire au niveau du salaire mensuel. Ceux ayant complété l'école primaire ou le niveau secondaire semblent égaux dans leur probabilité de percevoir des salaires mensuels en dessous de 250 DT/mois.

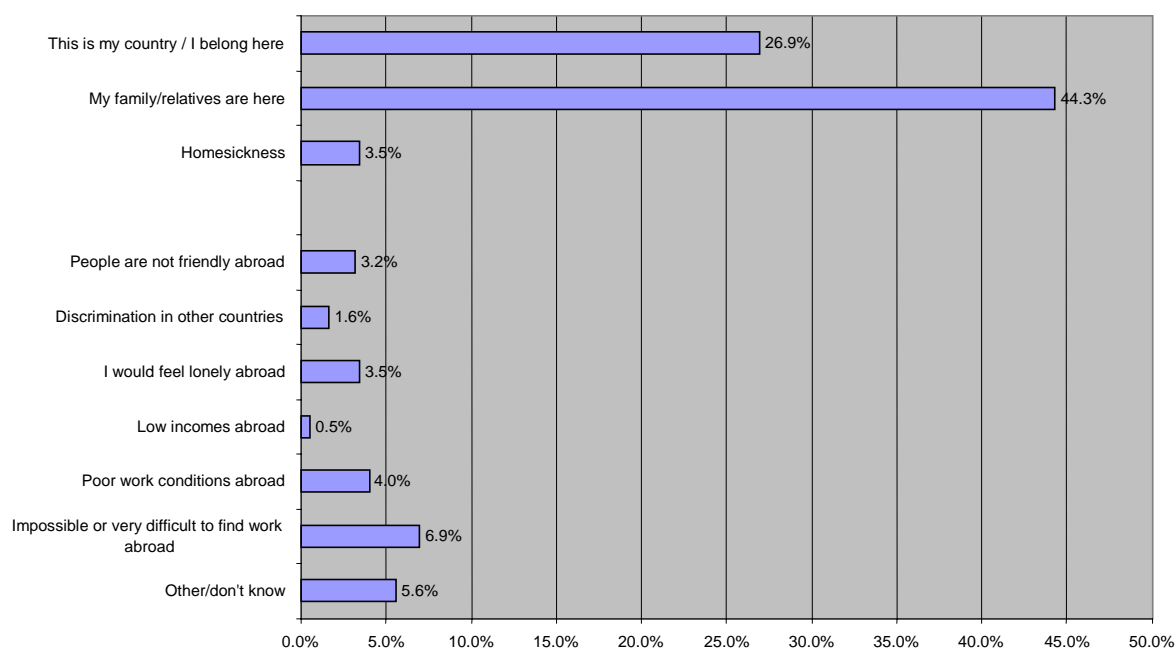
3.3. Intention d'émigrer

Interrogés s'ils envisageaient sérieusement d'émigrer pour vivre et travailler à l'étranger, 63.1% des répondants ont répondu par l'affirmative. Cependant, seulement 51.4% ont indiqué que leur émigration serait probable dans les deux années à venir, et à peine 28.2% ont dit envisager leur émigration dans les 6 prochains mois. Un totale de 41.3% des interviewés indiquent leur intention de partir à l'étranger avec leur épouse.

En examinant tout d'abord ceux qui ne pensent pas émigrer, leurs raisons se regroupent sous l'une ou l'autre des deux catégories suivantes : Celles liées au pays d'origine (la Tunisie) et celle au pays de destination. Les résultats de l'enquête semblent suggérer que la première catégorie est de très loin celle qui prédomine (Figure 13). Plus des deux tiers indiquent ne pas vouloir émigrer car ils appartiennent à la Tunisie (c'est leur pays) et leur famille est en Tunisie. Quand ils sont interrogés pourquoi leurs épouses resteraient dans le pays d'origine, 51.6% citent que c'est mieux sur le plan financier et 41.9% pensent que c'est préférable pour les enfants et la famille de rester.

¹⁶ Le Salaire Minimum Interprofessionnel Garantit (SMIC) est de 200 DT, source : www.tunisieindustrie.nat.tn

Figure 13 : Facteur principal empêchant les répondants de quitter la Tunisie

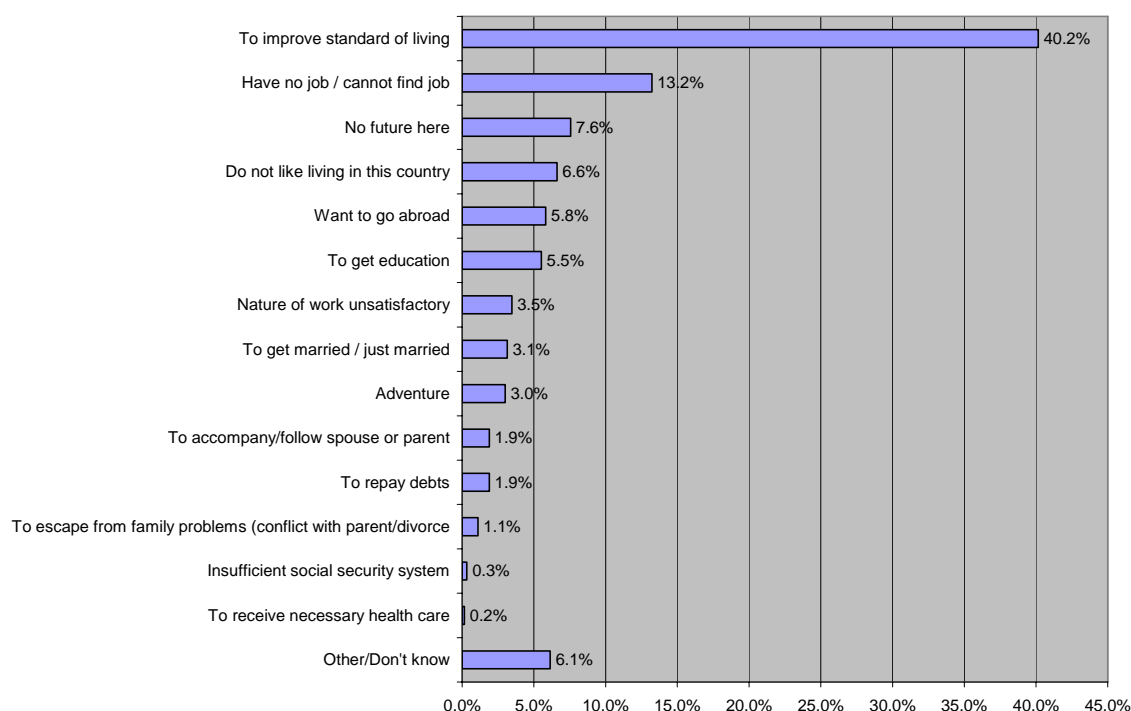


N= 375 répondants ne considérant pas l'émigration au moment de l'enquête

Quoi qu'il en soit, les données de l'enquête indiquent que la majorité des personnes interrogées n'ayant pas l'intention d'émigrer pense cependant que les migrants qui reviennent ont un meilleur statut socioprofessionnel à leur retour par rapport à la situation qui était la leur lors de leur départ. Seulement 10.5% pense que les migrants retournant dans leur pays sont dans une situation pire qu'à leur départ. Ces données renforcent le fait que les principaux facteurs limitant l'émigration sont d'ordre culturel et liés à la famille, plus qu'économiques. Seulement 15.8% de ceux ayant l'intention d'émigrer sont au courant de l'existence de programmes d'émigration officiels.

Quant aux facteurs indiqués comme importants par ceux qui pensent émigrer, la schéma 14 indique que la majorité d'entre eux émigrerait pour améliorer son niveau de vie, suivie de ceux émigrant parce qu'ils sont au chômage en Tunisie. L'image qui se dessine est principalement celle des facteurs économiques poussant à l'émigration, bien que l'éducation, la perspective d'un mariage et le désir de partir en général apparaissent aussi comme importants pour un tiers des personnes de l'échantillon. Parmi ceux qui pensent prendre leur épouse avec eux, 40% souhaitent le faire pour des raisons financières, 40% indiquent qu'ils ont besoin d'elles auprès d'eux et 20% pensent qu'il est mieux que la famille reste ensemble.

Figure 14 : Principales raisons de quitter la Tunisie



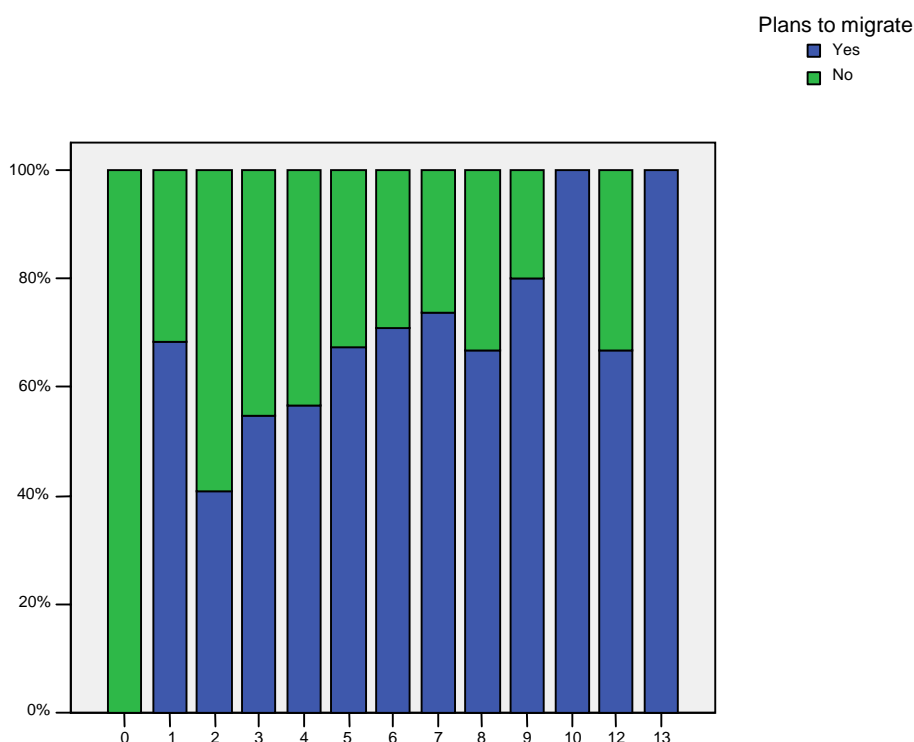
N=635 répondants pensant sérieusement émigrer au moment de l'enquête

Pour tout l'échantillon, 80.1% indiquent que la décision d'émigrer a été prise par eux seuls, 16.8% qu'ils l'ont prise avec d'autres et seulement 1.3% que quelqu'un d'autre a pris cette décision pour eux. Pour ceux qui n'ont pas pris la décision tout seuls, la majorité l'ont prise avec un parent (60.9%) et presque tous les autres (25.2%) avec leur épouse. Fidèle au contexte socioculturel de la Tunisie, les femmes ont bien moins souvent pris cette décision de façon indépendante (dans 52.5% des cas pour les femmes contre 83.0% des cas pour les hommes).

Il est possible de comparer, entre eux, le groupe de ceux pensant émigrer avec ceux pensant rester, d'après les caractéristiques démographiques, l'éducation et l'expérience professionnelle.

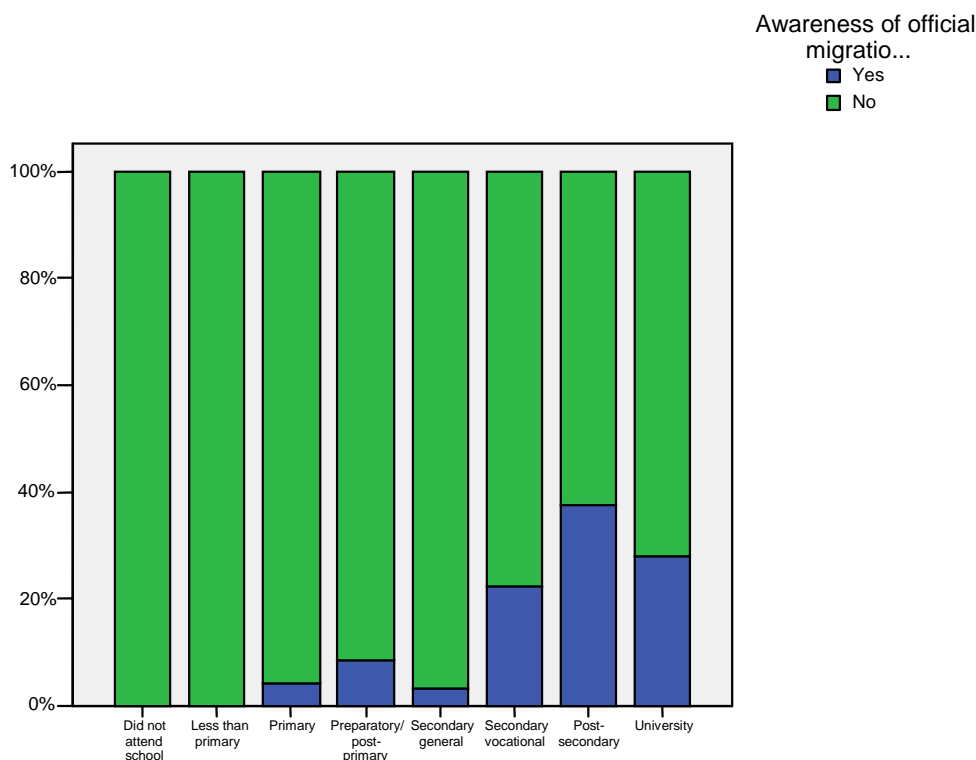
En commençant par les caractéristiques démographiques, il apparaît de façon surprenante que seul un tiers des 35-40 ans pense sérieusement à migrer, à comparer avec près des $\frac{3}{4}$ de ceux de moins de 30 ans. Pour les non mariés, 75.8% pensent émigrer, contre seulement 25.1% de ceux déjà mariés. Dans un même ordre d'idée, 72.2% de ceux sans enfant pensent émigrer contre 22.5% de ceux ayant des enfants. Les épouses d'hommes chefs de famille constituent le groupe le plus opposé à l'émigration : 78.6% d'entre elles ne pensent pas à l'émigration. Mais les petits fils et petites filles de chefs de famille indiquent un taux élevé d'intérêt vis-à-vis de l'émigration (91.3%). Généralement, plus il y a de personnes vivant dans le foyer, plus il est probable que l'interviewé indique qu'il pense émigrer (Figure 15). Ceci reflète peut-être la situation financière et sociale difficile auxquelles font face les familles nombreuses, en particuliers ceux avec beaucoup de personnes à charge.

Figure 15 : Intention sérieuse d'émigrer en fonction de la taille de la famille



Concernant l'éducation, les plus qualifiés ne sont pas tentés d'émigrer dans des proportions significatives. Cependant, parmi ceux qui pensent sérieusement s'expatrier, ceux avec les qualifications post-baccalauréat et universitaires ont moins de probabilité de penser émigrer vers l'Union Européenne et davantage vers d'autres destinations comme le Canada ou les USA. De plus, 71.2% de ceux souhaitant poursuivre leurs études indiquent considérer l'émigration, contre seulement 59.6% de ceux pensant que leur éducation est achevée. Ceci suggère que l'émigration est en partie orientée vers la poursuite d'objectifs éducatifs, même si les personnes interrogées n'indiquent pas ce facteur comme leur raison principale d'émigrer. Les plus éduqués sont le plus au courant des programmes de migration officiels (Figure 16).

Figure 16 : Connaissance de l'existence des programmes officiels de migration en fonction du niveau d'éducation

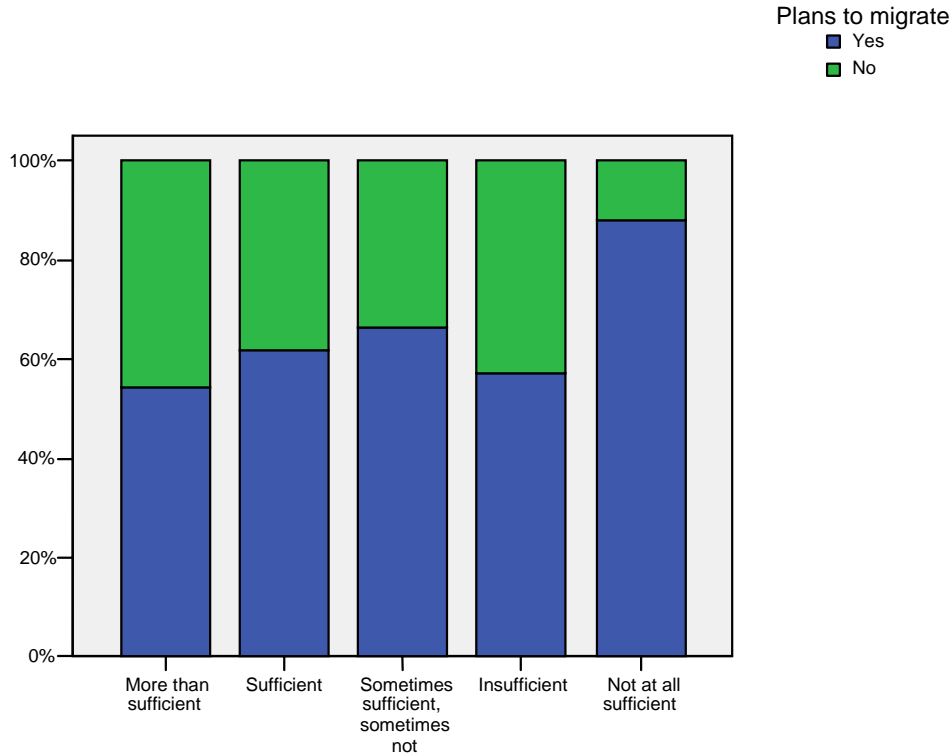


Concernant l'emploi occupé au moment de l'enquête, ceux qui gagnent les plus bas salaires et occupent des emplois les moins qualifiés avaient une plus forte probabilité d'opter pour émigration que ceux qui occupent des emplois de professionnels ou de cadres. Par exemple, le salaire hebdomadaire moyen de ceux comptant émigrer est de 321.19 Dinars Tunisiens/mois tandis que ceux ne pensant pas émigrer perçoivent environ le double en moyenne (617.16 DT/mois). Parmi ceux occupant un emploi rémunéré, les titulaires d'un contrat temporaire pensaient davantage émigrer (77.8%) à comparer avec les taux de 42.1% parmi les employeurs et de 53.8% parmi ceux travaillant à leur compte (les moins tentés par l'émigration). Ceux qui n'occupent pas d'emploi et souhaitant émigrer représentent un fort pourcentage (69.5%), c'est-à-dire plus que ceux employés (57.8%). Aucune différence n'a été constatée quant à l'intention d'émigrer vers l'Union Européenne entre le groupe de ceux qui sont déjà employés et ceux qui ne le sont pas. La probabilité qu'un interviewé indique son intention d'émigrer n'est pas liée au nombre d'heures travaillées.

Enfin, plusieurs autres paramètres décrivant les conditions socio-économiques semblent corrélés avec l'intention d'émigrer : ceux ayant l'eau chaude à la maison, une machine à laver ou une voiture, bénéficiant de revenus locatifs ou recevant des intérêts de l'épargne indiquent moins l'intention d'émigrer. Ceux possédant une télévision ou une radio sont statistiquement un peu plus enclins à vouloir émigrer. Plus la situation financière de la personne est confortable, moins celle-ci a l'intention d'émigrer (Figure 17). De façon absolument prévisible, 95.6% des personnes de

l'échantillon pensent que l'émigration et le départ à l'étranger améliorent la situation financière.

Figure 17 : Intention sérieuse d'émigrer en fonction de la situation financière

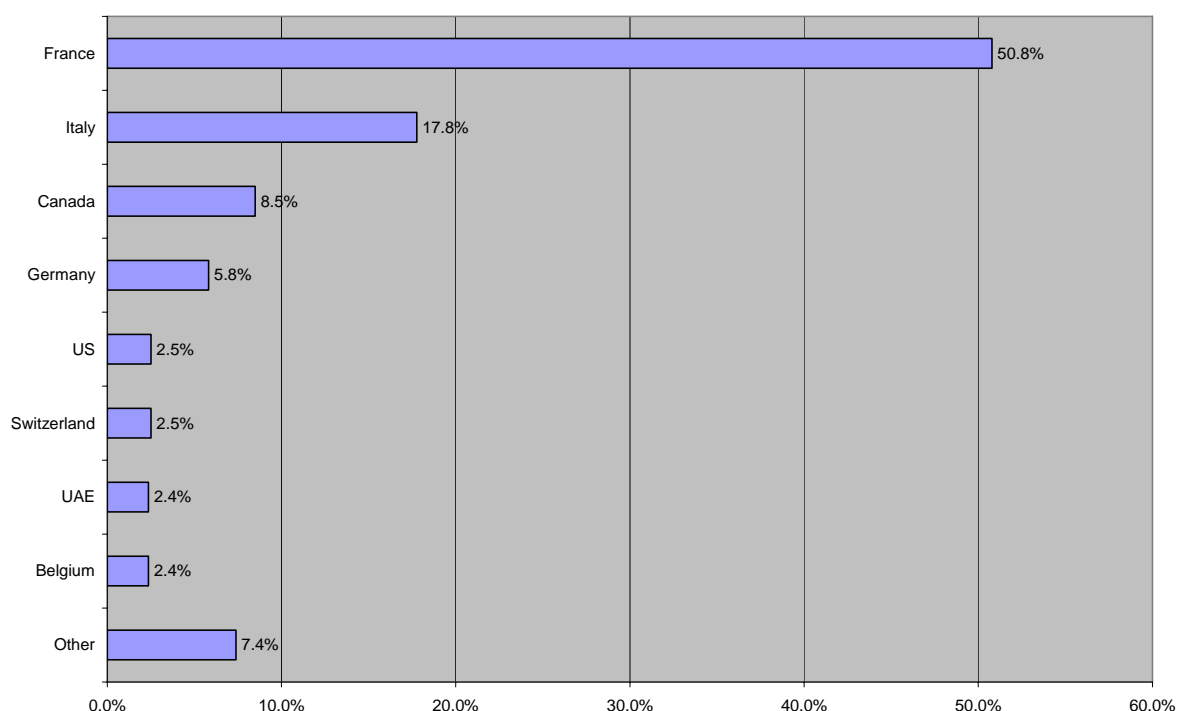


En revanche peu de différences régionales ont été remarquées, à l'exception de la Région Côtière Est (Mahdia, Monastir, Sfax et Sousse) où un nombre bien moins important d'interviewés ont indiqué vouloir émigrer.

3.4. Attentes des migrants potentiels

Concernant les pays de destination des personnes souhaitant émigrer, un peu plus de la moitié (50.8%) indique la France comme destination la plus probable, suivie au sein de l'Union Européenne par l'Italie (17.8%) et l'Allemagne (5.8%) – des chiffres en accord avec les données officielles citées au premier chapitre sur la répartition des tunisien(ne)s à l'étranger (Figure 18). Quelque 8.5% ont indiqué vouloir probablement émigrer vers le Canada et 2.5% vers les USA. Les pays arabes du Golfe Persique n'apparaissent pas comme la destination préférée des répondants. Les Émirats Arabes Unis sont la destination la plus probable citée par seulement 2.4% et l'Arabie Saoudite n'est quasiment pas mentionnée.

Figure 18 : Destinations principales préférées des migrants potentiels

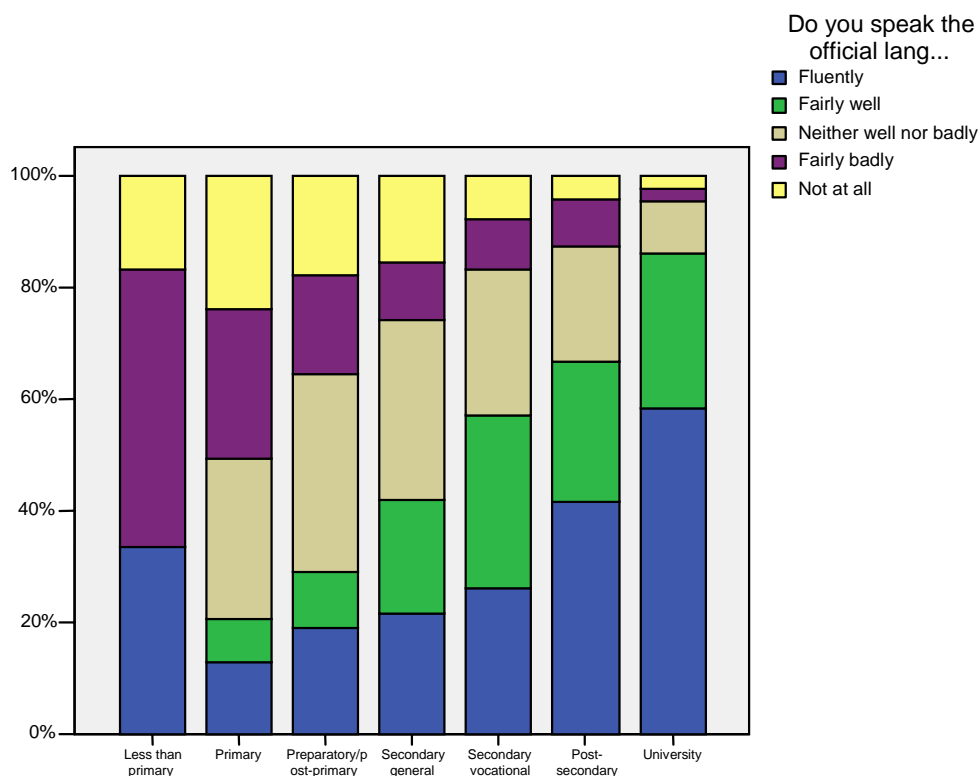


N = 636 répondants pensant sérieusement émigrer hors de Tunisie

Une analyse des raisons du choix de la destination fait ressortir le plus souvent l'opportunité d'obtenir un travail et de gagner de l'argent (39.3%) ou d'épargner (27.2%) suivie par le fait d'avoir des amis ou de la famille dans le pays (11.4%). La présence de membres de la famille déjà installés est significative pour avoir l'appui de quelqu'un capable de faciliter la migration. Cette réponse était la plus fréquente pour ceux qui envisageant d'aller en Europe (13.5%) par rapport à ceux désirant se rendre ailleurs (3.4%). Seulement 5.5% de l'échantillon indique avoir choisi leur destination à cause de la possibilité de poursuivre leurs études et six individus (1.0%) ont indiqué que c'était parce que l'accès illégal était facile.

Le choix de la destination semble aussi lié en partie avec l'éducation suivie. 54.5% de ceux ayant l'intention d'aller hors de l'Union européenne sont diplômés de l'université contre seulement 31% pour ceux ayant l'intention d'aller dans l'UE. Ceci reflète peut être l'influence du système d'immigration à points canadien pour lequel la formation universitaire constitue un facteur important pour obtenir le droit d'entrée. De plus la maîtrise de la langue du pays de destination est plus développée avec le niveau académique croissant du candidat à l'émigration (Figure 19).

Figure 19 : Maîtrise de la langue du pays de destination en fonction du niveau d'études



En revanche, l'âge, le sexe ou le fait d'avoir ou non des enfants ne semblent pas influencer le choix de la destination.

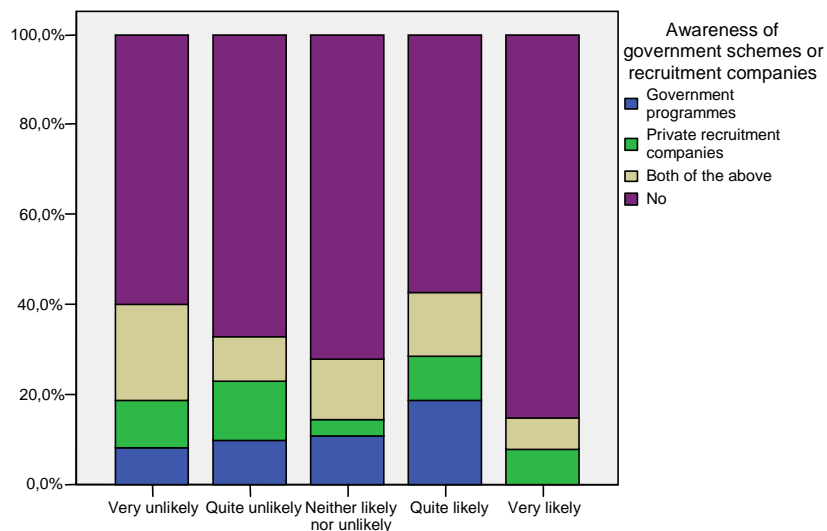
Concernant le financement des frais d'émigration, 53.5% des personnes interrogées indiquent qu'elles prendront en charge elles-mêmes les frais y afférents tandis que 23.4% n'étaient pas sûres. De façon peu surprenante, ceux indiquant leur intention d'émigrer dans les 6 prochains mois avaient plus de probabilité de résoudre la question financière.

Le niveau de connaissance des programmes spécifiques à l'émigration n'était guère plus élevé parmi ceux ayant l'intention d'émigrer que les autres. Ainsi, 9.8% d'entre eux étaient au courant des programmes gouvernementaux, 7.4% de programmes de recrutement d'entreprises privées et 13.9% des deux programmes. Mais 68.9% ignoraient l'existence de ces programmes. Qui plus est, parmi ceux au courant des programmes de recrutement à l'émigration, seulement 29.7% avaient l'intention de les utiliser de telle sorte qu'au final moins de 10% des interviewés ayant l'intention d'émigrer comptait faire appel à un réseau officiel.

Il est intéressant de noter que ceux qui sont les plus sûrs de partir sont ceux les moins au fait des programmes officiels d'émigration tandis que ceux indiquant une probabilité de départ la plus faible sont les plus informés à ce sujet (Figure 20). (85.2% sont absolument sûrs mais n'ont aucune idée de l'existence des programmes). Peut être que les plus résolus à partir ont déjà trouvé d'autres moyens d'émigrer et par là même ne prêtent guère attention à ces programmes. En revanche, les moins sûrs à

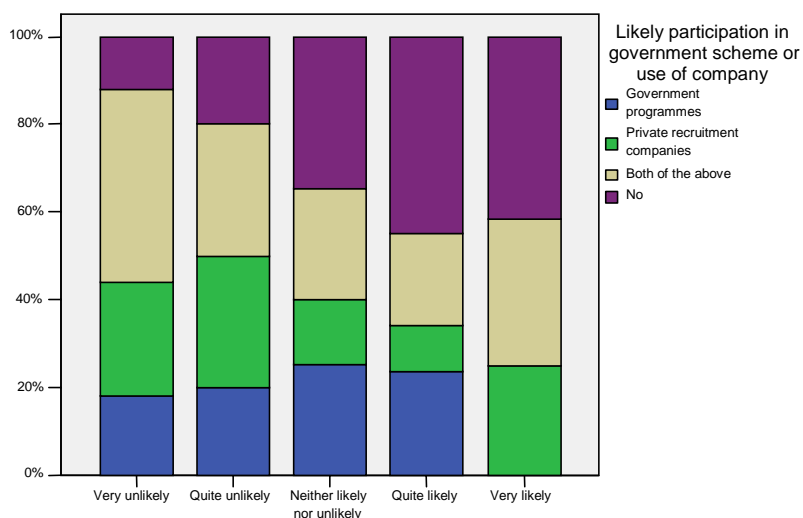
partir pensent que s'ils émigrent ils doivent avoir recours aux institutions et programmes officiels de recrutement. De même, la Figure 21 indique que moins les interviewés sont sûrs de partir dans les 6 prochains mois, plus ils indiquent leur intention de faire appel aux programmes recrutement au cas où ils partiraient.

Figure 20 : connaissance des programmes officiels d'émigration, par probabilité d'émigration dans les 6 prochains mois



N = 636 répondants qui considèrent sérieusement d'émigrer hors de Tunisie

Figure 21: probabilité de faire appel aux programmes officiels d'émigration liée à la probabilité de quitter la Tunisie dans les 6 prochains mois.



N = 636 répondants qui considèrent sérieusement d'émigrer hors de Tunisie

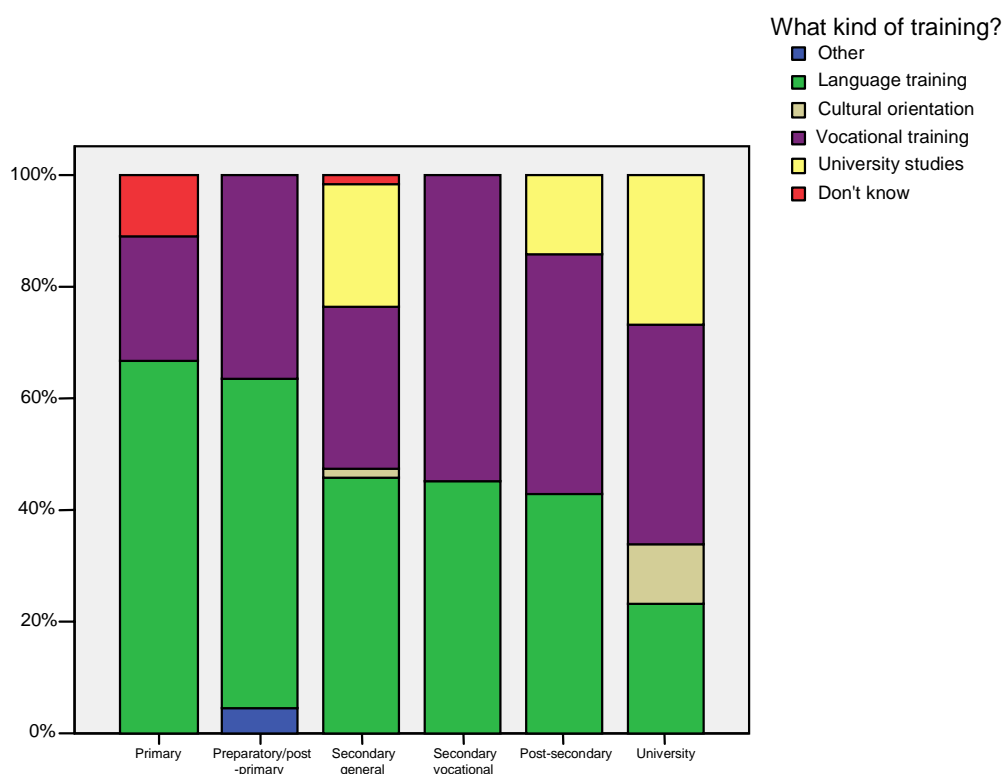
Ceux qui étaient au courant d'un programme de recrutement sans avoir l'intention d'y faire appel ont été interrogés pour savoir pourquoi. Au total, 32.7% des répondants à cette question ont indiqué qu'ils pensaient que de tels programmes étaient peu transparents, 22.4% qu'ils étaient chers et 18.4% qu'ils pensaient qu'ils n'étaient pas pour eux. Seulement 18.4% des répondants ont affirmé disposer des qualifications requises pour participer à de tels programmes. Ces résultats suggèrent que l'impact des programmes de « migration gérée » par l'intermédiaire de programmes officiels pourrait être limité par des obstacles qui vont au-delà d'un simple manque de qualifications demandées aux migrants potentiels.

Concernant le type d'emploi que les répondants comptent occuper à l'étranger, il se répartit comme suit : 17.1% projettent de travailler dans l'hôtellerie ou la restauration, 15.3% dans le commerce, 9.9% dans la production, 8.6% dans la construction et seulement 10.4% ont indiqué ne pas savoir. La proportion la plus large pense qu'elle va travailler comme ouvrier qualifié (35.0%), suivie de 15.8% dans des emplois non qualifiés, 14.4% comme cadres moyens, 12.2% comme cadres supérieurs et 7.7% en tant que professionnels. En général, ceux travaillent actuellement comme ouvriers qualifiés pensent pouvoir continuer à travailler à l'étranger au même niveau ou au dessus, et seulement 9.9% d'entre eux pensent que leur travail à l'étranger sera de type non qualifié. De même, seulement 4% de ceux occupant un emploi actuellement comme professionnels ou cadres anticipent leur travail à l'étranger comme un emploi non qualifié. À l'inverse, près de la moitié (47.4%) des travailleurs dans des postes non non qualifiés au moment de l'enquête espèrent trouver des emplois qualifiés une fois à l'étranger. Tout ceci indique un niveau idéal très élevé vis-à-vis du type de travail espéré à l'étranger, mais ne correspond pas forcément à la situation et le type réel de position qu'ils seraient amenés à remplir.

Au total, 60.5% des interviewés désireux d'émigrer pensent avoir assez d'informations sur le pays de destination de leur choix. La première source d'information des personnes répondant à l'enquête est leur famille et les amis déjà installés dans le pays de destination (44.5%), ce qui explique peut-être pourquoi les émigrants potentiels souhaitent se diriger vers des pays comme la France, l'Italie et l'Allemagne où de nombreux tunisiens y résident déjà. Cependant une minorité significative a indiqué comme source d'information internet (20.5%), la télévision et la radio (15.6%) voire qu'ils avaient déjà voyagé dans le pays vers lequel ils souhaitent émigrer (7.7%).

Interrogés s'ils souhaitent une formation (spécifique) en Tunisie avant d'aller travailler à l'étranger, seulement 28.5% ont répondu par l'affirmative, 44.2% par la négative et le reste indiquant qu'ils ne le savent pas. Parmi les 28.5% indiquant qu'ils suivraient une formation, la forme la plus répandue est un cours de langue (41.1%) suivie d'une formation professionnelle (36.6%) et les études universitaires (16.6%). Cependant plus le niveau d'éducation est élevé, moins le besoin de cours de langue est exprimé (Figure 22).

Figure 22 : Formation par ordre de préférence en fonction du niveau d'études



Concernant les documents requis pour émigrer, 93.3% mentionnent le passeport, mais seulement 73.8% en possèdent un ; 83.4% citent le besoin de visa, mais seulement 1.3% l'ont déjà obtenu ; 21.5% citent le besoin d'un certificat médical, avec 12.4% indiquant qu'ils en ont déjà un ; tandis que 48.6% indiquent qu'ils auraient besoin d'un contrat de travail préalable, mais seulement 1.8% disposent de celui-ci. Parmi ceux indiquant comme « très probable » leur émigration dans les 6 prochains mois, un nombre surprenant de 23.3% n'a pas fait mention du passeport et 36.7% d'entre eux n'en possèdent pas. De même, 71.9% de ceux indiquant comme « très probable » leur émigration dans les 6 prochains mois n'ont pas mentionné le besoin d'un contrat de travail. En tout, 52.1% de ceux considérant sérieusement d'émigrer pensent qu'ils auront des difficultés à obtenir le reste des documents dont ils ont besoin – ce qui corrèle avec le fait que moins de la moitié de ce groupe pense qu'il est probable de partir dans les 6 prochains mois.

Interrogés sur la durée de leur projet d'émigration, un pourcentage étonnamment élevé (37.9%) a indiqué souhaiter rester à l'étranger pour toujours, ce taux s'élevant à 61.1% pour ceux indiquant comme « très probable » leur départ dans les 6 prochains mois. 39.6% des répondants pensent rester à l'étranger entre deux et dix ans. À l'opposé, seulement 2.5% des répondants pensent partir pour moins de deux ans ce qui soulève la question de l'utilité des « systèmes de travailleurs temporaires invités » court terme dans le contexte tunisien.

Interrogés sur leur intention d'envoyer de l'argent au pays lors de leur séjour à l'étranger, 73.8% ont répondu qu'ils le feraient, 18.0% supplémentaire qu'ils ne savaient pas et seulement 8.1% indiquent qu'ils ne le feraient pas. L'opinion de 87.8% de l'échantillon est que l'émigration améliorerait leurs conditions de vie à leur

retour, confirmant l'importance des facteurs économiques dans la motivation à émigrer. De plus, 75.5% indiquent qu'ils s'attendent à ce que leurs envois d'argent au pays soient utilisés pour les dépenses courantes de leur famille restée au pays. Quant aux 16.2% restants, ils projettent d'utiliser l'argent pour acheter une propriété foncière. Seulement 4 personnes indiquent vouloir investir dans une entreprise – et parmi elles deux ont indiqué qu'il était peu probable qu'elles émigrent tout compte fait !

4. Migrants de retour

4.1. Caractéristiques sociodémographiques et éducationnelles

Age et sexe des répondants : La pyramide des âges de l'échantillon donne un âge moyen de 41.8 ans avec 94.6% des interviewés de sexe masculin. La répartition des tranches d'âges se fait comme suit : 18-24 ans: 2.8%; 25-29 ans: 18.1%; 30-39 ans: 29.6%; 40-49 ans : 20.9% ; 50-59 ans: 21.9%; et 60 ans ou plus : 8.6%. La vaste majorité de la population migrante retournant au pays est encore en âge de travailler. La faible proportion des femmes représentées parmi les émigrants de retour en Tunisie rend difficile la décomposition des résultats en fonction du genre dans cette section du rapport.

Statut marital et composition de la famille : La majorité des interviewés (56.3%) sont mariés ou vivent en concubinage, mais une minorité significative (31.2%) ne s'est jamais mariée. La plupart des mariés sont chefs de famille et la plupart d'entre eux ont des enfants, en moyenne trois enfants.

Langue : La langue maternelle principale de la population d'étude est l'arabe (99.1%). Les autres langues pratiquées selon les déclarations des interviewés sont par ordre d'importance: le français (89.2%), l'anglais (29.9%) et l'italien (27.0%).

Niveau d'éducation : Comme indiqué dans le tableau 3, les migrants retournant au pays sont en général plus éduqués que la population tunisienne prise dans son ensemble avec presque la moitié d'entre eux ayant achevé une forme ou une autre d'éducation de niveau secondaire et 15% d'entre eux ont suivi totalement un cursus d'éducation supérieure.

Table 3 : Niveau d'éducation des migrants de retour et de la population tunisienne dans son ensemble

	Niveau d'éducation des migrants tunisiens rentrants au pays (%)	Niveau d'éducation de la population tunisienne (%)
Sans éducation	2.6	22.0
Éducation primaire (moins que l'école primaire ou école primaire complétée)	34.1	36.5
Éducation secondaire (post école primaire, collège et lycée, éducation technique et professionnelle)	48.3	33.1
Éducation supérieure (université, cursus post secondaire)	15.0	8.4
Total	100.0	100.0

Source : Étude de terrain, 2006; Les indicateurs de l'éducation, Ministère de l'Éducation et de la Formation, 2005

Le domaine d'étude le plus fréquent des migrants de retour ayant terminé le niveau secondaire est celui des sciences sociales, le commerce, la gestion et les sciences

juridiques (total combiné de 23.4%), suivi par les études d'ingénierie, la production et le bâtiment (22.8%). La branche d'études varie avec le niveau d'études atteint : ceux qui ont achevé des études universitaires ont le plus souvent étudié les sciences sociales, l'économie ou le droit (32.8%) et ceux qui ont fini leurs études secondaires professionnelles ont le plus souvent étudié les sciences de l'ingénieur, la production ou le bâtiment (31.8%) ou alors un cursus lié au tertiaire (29.5%).

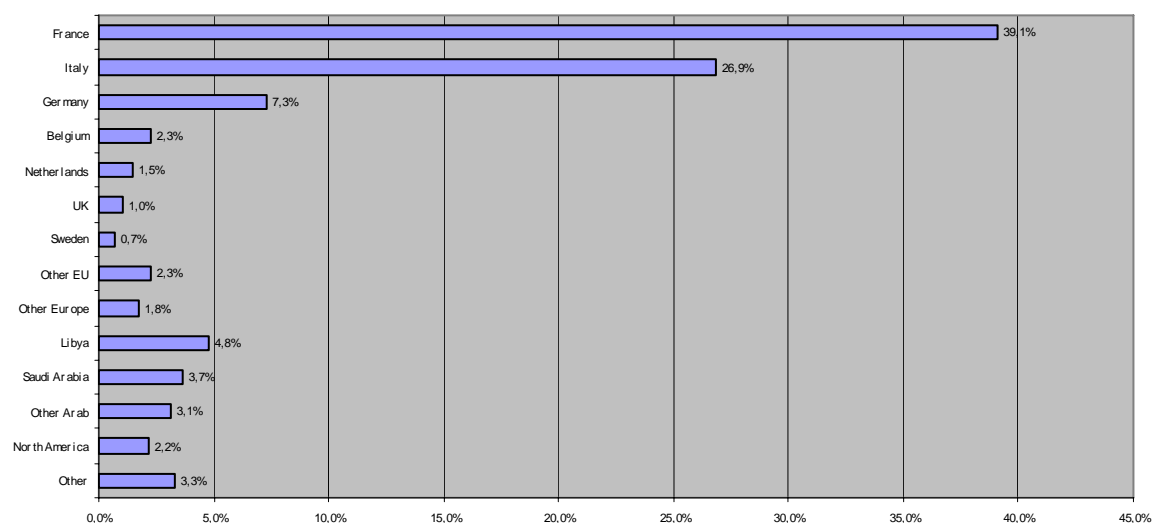
Dans la majorité des cas (64.9%), le choix du sujet d'étude relève de l'intérêt personnel, avec 82.2% des interviewés qui sont d'accord pour dire que l'éducation augmente le niveau de vie d'un individu et 74.8% qui affirment qu'investir dans l'éducation est important. Seul parmi les interviewés qui ne sont jamais allés à l'école se trouve un nombre significatif qui pensent que l'éducation n'augmente pas le niveau de vie. Ces résultats correspondent à ceux trouvés parmi les émigrants potentiels et démontre l'importance socioculturelle accordée à l'éducation en Tunisie.

4.2. Historique de la migration

En moyenne, les migrants retournant au pays interviewés en Tunisie ont passé 11.6 ans à l'étranger et étaient rentrés depuis 3.6 ans en moyenne. Une majorité de 56.3% d'entre eux étaient mariés à la date de l'enquête mais n'étaient pas accompagnés de leur épouse quand ils ont quitté la Tunisie.

Les destinations étaient en très large majorité (81.1%) l'Union Européenne, en écho aux tendances générales pour la Tunisie, similaires à celle des migrants potentiels rapportés dans les sections précédentes (Figure 23). Cependant une portion plus faible (39.1%) sont allés en France, la destination principale des émigrants tunisiens. Les migrants de retour avaient passé du temps dans un ensemble plus large d'autres pays européens, incluant la Belgique, les Pays Bas, le Royaume Uni et la Suède. Quelque 4.6% des migrants de retour avaient aussi été en Libye, 3.5% en Arabie Saoudite et peut être de façon peu surprenante très peu rentraient du Canada.

Figure 23 : Destinations principales des migrants retournant en Tunisie



43.6% des migrants de retour avaient passé dix ans ou plus à l'étranger tandis que seulement 2.7% avaient passé moins d'une année à l'étranger et 14.7% moins de deux ans. Ceux ayant choisi l'Italie comme destination principale étaient plus enclins à avoir passé une période de temps plus courte à l'étranger, avec seulement 30.4% ayant passé plus de 10 ans dans ce pays. Au contraire ceux ayant passé l'essentiel de leur temps en France ou en Allemagne étaient restés plus longtemps, avec respectivement 58.8% et 62.9% d'entre eux y ont séjourné plus de 10 ans. Les moins éduqués et de ceux mariés avec des enfants ont passé en moyenne plus de temps à l'étranger.

Interrogés sur leur raison principale d'aller à l'étranger, presque un tiers des répondants (32.7%) mentionne l'objectif d'améliorer ses conditions de vie alors que 21.9% citent le fait de ne pas avoir trouvé de travail en Tunisie. La corrélation entre la raison de quitter le pays et le niveau d'éducation montre que la motivation principale du départ initial pour les interviewés ayant un faible niveau d'éducation (moins que le niveau secondaire général) était d'améliorer leurs conditions de vie. D'un autre côté, les migrants de retour disposant d'un niveau d'éducation plus élevé (secondaire technique, post secondaire ou universitaire) étaient plus enclins à donner comme raison principale de départ de la Tunisie les difficultés à trouver un travail ou leur manque de satisfaction vis-à-vis du type de travail obtenu en Tunisie avant leur départ.

Comme dans le cas des migrants potentiels, une large majorité (79.3%) indique que les intéressés avaient pris la décision d'émigrer seuls. Quand leur décision a été influencée par d'autres, 54.6% disent qu'il s'agit d'une décision prise conjointement avec leurs parents et 35.6% avec leur épouse. Parmi ceux ayant émigrés seuls, 37.7% indiquent que cela était préférable financièrement (37.7%) tandis que la même proportion pense qu'il était meilleur pour les enfants et la famille de rester au pays. Quant à ceux qui ont décidé d'émigrer avec leur conjoint, 36.6% indiquent qu'ils en avaient besoin à l'étranger, 31.3% pensent que c'était mieux financièrement et 30.4% sont d'accord pour dire que c'était mieux pour les enfants et la famille.

Interrogés pour savoir s'ils avaient participé à une formation les préparant à vivre à l'étranger, la majorité (81%) indique que non, et 8.4% indiquent avoir reçu une formation professionnelle, 4% une formation linguistique et 0.2% un type de formation culturelle. De plus, 6.1% indiquent avoir terminé des études universitaires pour leur permettre de vivre et travailler à l'étranger.

Pour ceux ayant bénéficié d'une formation avant leur départ, 84.1% indiquent avoir reçu un diplôme ou un certificat, 86.7% que la formation était utile et 83.4% mentionnent que la formation était nécessaire pour obtenir le poste à l'étranger. Ceux qui ont suivi la formation linguistique avaient en général un niveau d'éducation plus faible (moins que secondaire général) et ont obtenu des emplois en tant qu'ouvriers qualifiés et ceux suivant une formation professionnelle avant leur départ ont majoritairement exercé des emplois non qualifiés une fois à l'étranger.

Les émigrés de retour interrogés ont vécu pour 87.4% d'entre eux dans un seul pays à l'étranger. Le temps passé à l'étranger n'était pas significativement différent pour ceux ayant vécu dans un seul ou plusieurs pays.

Le niveau d'éducation des personnes de l'échantillon était à peu près le même quelque soient les pays visités à l'exception de l'Arabie Saoudite où près de 80% des répondants avaient un niveau moyen à supérieur (presque 40% avec un niveau universitaire). Cette différence s'explique par le fait que l'Arabie Saoudite est le premier pays par ordre d'importance à passer par le biais de l'Agence Tunisienne de Coopération Technique ou ATCT. Le Royaume saoudien et d'autres états arabes du Golfe Persique passent par cette agence pour recruter du personnel qualifié (cadres moyens et supérieurs) principalement dans le domaine de la santé, l'enseignement et l'ingénierie. L'ATCT a signé des accords pour recruter du personnel principalement avec les pays arabes du Golfe Persique. Ces pays s'intéressent aux migrants possédant de tels profils principalement à cause de leurs besoins importants en compétences techniques et scientifiques. En même temps, cette émigration (temporaire) de médecins, d'ingénieurs et d'enseignants tunisiens est considérée par les autorités tunisiennes comme une solution acceptable au surplus de diplômés produits par le système éducatif tunisien. De plus, il apparaît que les expatriés tunisiens installés dans les pays du Golfe génèrent des flux de transferts de devises importants vers leur pays d'origine créant ainsi un "troisième avantage". En comparaison, l'ATCT n'a pas beaucoup d'échanges avec les pays de l'Union Européenne.

Quand interrogés sur leur motivation pour le choix de leur premier pays de destination, 41.5% de l'échantillon des migrants de retour répondent que le pays offrait des opportunités d'emploi, 17.7% qu'y vivre leur permettait de se constituer des économies et 14.4% qu'il avaient des amis et de la famille qui y résidaient déjà. Au contraire, les raisons avancées concernant la possibilité d'être formé (par exemple poursuivre des études à l'étranger) dans le pays choisi et une connaissance préalable du pays n'ont pas influencé les répondants dans leur choix. De façon similaire, et peut être contraire à ce qui aurait pu être attendu, des facteurs comme la possibilité d'aller facilement dans le pays, d'y entrer illégalement ou la facilité d'obtenir un visa n'ont pas été mentionnés comme jouant un rôle important dans le choix de la destination.

Interrogés s'ils étaient au courant au moment de leur départ de l'existence de programmes gouvernementaux et privés appuyant les émigrants potentiels à travailler à l'étranger, la très large majorité (75.9%) a répondu qu'elle n'en savait rien. Cependant plus de deux tiers des migrants de retour des pays du Golfe étaient informés de l'existence de tels programmes pour le Golfe.

Parmi ceux au courant des programmes d'assistance pour travailler à l'étranger, la majorité (54.3%) a participé à ceux du gouvernement, 6.5% avec des agences privées de recrutement et 37.1% d'émigrants n'ont utilisé aucun programme même s'ils en connaissaient leur existence. Les personnes dans ce dernier cas de figure ont expliqué que selon elles les programmes n'étaient soit pas adaptés à leurs besoins (34.1%) soit mal gérés (19.1%) soit que le demandeur n'était pas assez qualifié pour pouvoir en bénéficier (16.1%) ou que les services offerts étaient trop coûteux. Ces résultats peuvent être expliqués par le fait que le programme principal de migration organisé existant en Tunisie est celui géré par l'ATCT qui s'adresse principalement aux travailleurs hautement qualifiés. L'analyse statistique des données collectées montre une corrélation positive significative entre la connaissance/participation à ces programmes d'assistance et le niveau d'éducation des émigrants de retour. Plus le niveau d'éducation est élevé, plus le migrant a eu tendance à être au courant de l'un de ces programmes et à y avoir participé.

4.3. Expériences à l'étranger

La majorité (72.1%) indique ne pas avoir reçu de formation supplémentaire lors de leur séjour à l'étranger. Ceux disposant d'un niveau d'éducation supérieur avaient plus fréquemment bénéficié d'une formation supplémentaire, 45.5% des titulaires d'un niveau universitaire et 70.4% de ceux ayant une éducation post secondaire ainsi que 43.5% de ceux ayant une éducation technique secondaire.

Parmi ceux ayant reçu une formation hors de la Tunisie, la majorité (56.1%) l'a reçue de son employeur, suivie de 21.2% pour la poursuite de leurs études universitaires à l'étranger et 13.4% par le biais d'un cours de langue. Seulement 7.1% indiquent avoir suivi un cours traitant de l'intégration dans leur pays d'accueil, c'est-à-dire un peu moins de 2% de total.

Une analyse entre les pays de destination principale conduit aux observations suivantes :

- Par ordre d'importance, l'Allemagne (près de 50%), la France (près de 40%) et l'Arabie Saoudite (près de 35%) ont les taux les plus élevés de répondants qui disent avoir reçu une formation à l'étranger.
- Moins de 20% des migrants de retour d'Italie ou de Belgique disent avoir reçu des formations dans ces pays, alors que presque tous ceux de retour de Libye disent n'avoir suivi aucune formation
- Ce sont surtout les migrants de retour d'Allemagne et de Belgique qui ont suivi une formation en langues. Ceci s'explique aisément car les tunisiens ne maîtrisent pas généralement l'allemand ni le flamand, contrairement aux langues française ou italienne.
- Ceux ayant suivi une formation universitaire rentrent en majorité d'Italie ou de France – le facteur linguistique pourrait expliquer ce résultat.
- La majorité des migrants qui indiquent avoir reçu une formation en intégration rentre d'Arabie Saoudite. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que cette catégorie de répondants a émigré en Arabie Saoudite à travers des mécanismes de mobilité de main-d'œuvre qualifiée gérés par L'ATCT qui offre ce type de formation.

Concernant le premier emploi occupé dans le pays d'origine, le secteur le plus fréquent est le bâtiment suivi de l'hôtellerie et la restauration, la production, le commerce et l'agriculture (tableau 2). Plus des deux tiers étaient des salariés, le reste étaient journaliers tandis que la majorité reportait un emploi de type ouvrier spécialisé et le reste du travail non qualifié.

Les données présentées dans le tableau 4 montrent une certaine mobilité en termes de secteur d'emploi avec une petite proportion dans le bâtiment et l'hôtellerie/restauration comme activité principale et une faible augmentation de la proportion d'employeurs, d'individus à leur propre compte, de cadres et de professionnels. Cependant en général, la division par secteur et niveau de qualification est restée remarquablement constante entre le « premier emploi » et « l'emploi principal » dans le pays de destination.

Tableau 4 : secteur du premier emploi et de l'emploi principal des migrants lors de leur séjour à l'étranger.

	Premier emploi	Emploi principal (%)
<i>Secteur d'activité</i>		
Construction	26.7	24.1
Hôtel ou restaurant	15.9	12.9
Fabrication	15.1	15.7
Commerce	11.6	12.2
Agriculture	11.5	11.1
Autre/sans réponse	17.9	24.2
<i>Type d'emploi</i>		
Travail salarié	66.8	62.4
Travail journalier	27.4	22.6
Employeur	2.9	4.3
Indépendant	2.3	3.4
<i>Niveau de l'emploi</i>		
Ouvrier qualifié	51.8	47.8
Non qualifié	26.4	27.7
Cadre moyen	6.6	7.0
Professionnel	3.5	5.9
Cadre supérieur	2.0	2.4

Certaines variations ont été remarquées en fonction du pays d'où les migrants rentrent, en particulier :

- Ceux rentrant de Libye, France et Italie ont plus travaillé dans le bâtiment
- Ceux rentrant d'Allemagne ont plus travaillé dans la production.
- Presque tous ceux ayant travaillé dans l'agriculture ont vécu en Italie et en France, des pays qui enregistrent aussi la plus grosse proportion de migrant travailleurs journaliers.
- La proportion de ceux ayant travaillé dans le commerce est la plus forte pour ceux rentrant de Belgique et de Libye.
- Seule l'Arabie Saoudite a une proportion importante de ceux qui rentrent ayant travaillé dans le secteur public (en particulier la santé et l'enseignement) avec 57.2% de ceux qui sont rentrés et préalablement employés en qualité de professionnels ou de cadres à comparer avec une proportion moyenne pour tous les pays de 15.3%.

La durée du premier emploi à l'étranger est en moyenne de 8.8 ans. La moitié des interviewés a occupé un premier emploi pendant plus de 5 ans, un quart plus de 14 ans. Ceci combiné au fait que 68.8% n'ont jamais changé d'emploi lors du temps passé à l'étranger explique la durée relativement longue passée dans chaque emploi par les migrants rentrant au pays et leur manque apparent de mobilité professionnelle.

La difficulté à trouver un emploi à l'étranger se traduit par le fait que 59.8% indiquent avoir été au chômage à un moment ou un autre, pendant une période moyenne de 7.7 mois. Cependant pour 75% de ceux qui se sont retrouvés au chômage, cette période n'a pas duré plus de 10 mois, un temps relativement court si on garde en mémoire que la durée moyenne du séjour à l'étranger s'élève à 11.5 ans.

Au total, seulement un tiers de ceux munis d'une éducation professionnelle secondaire, post secondaire ou de niveau universitaire ont connu une période de chômage à l'étranger à comparer avec deux tiers de ceux ayant une éducation secondaire générale ou moins. Ceci confirme les résultats d'une étude effectuée en France¹⁷ suggérant que la communauté immigrée tunisienne avait en général une meilleure capacité à s'intégrer sur le plan professionnel et social, due majoritairement à son niveau d'instruction plus élevé que celui d'autres communautés. Les migrants de retour de Belgique et d'Italie étaient les plus susceptibles d'avoir été au chômage tandis que ceux rentrant de Libye et d'Arabie Saoudite l'étaient le moins, reflétant ainsi l'existence de placements organisés en particulier en Arabie Saoudite qui s'assurent que les émigrants soient employés lorsqu'ils sont en Arabie Saoudite et doivent rentrer en Tunisie quand ils perdent leur emploi.

De façon peu surprenante, un nombre important – à peine moins que la moitié – a indiqué travailler plus de 40 heures par semaine, avec 12.5% indiquant plus de 60 heures par semaine.

Presque tous les migrants retournant (95.6%) disent avoir gardé le contact avec la Tunisie pendant leur séjour à l'étranger. Un peu plus du tiers (37.2%) dit avoir visité la Tunisie au moins une fois par an, même si 27.7% disent ne pas avoir visité du tout la Tunisie pendant toute la durée de leur séjour à l'étranger. Les migrants en Arabie Saoudite ont le plus visité la Tunisie, et ceux en Belgique le moins, peut être une réflexion du taux élevé de chômage dans ce dernier pays.

Interrogés pour savoir s'ils avaient envoyé de l'argent en Tunisie pendant leur absence hors du pays, un tiers (67.6%) disent que oui, avec 78.4% d'entre eux ont envoyé de l'argent au moins une fois par an. Les migrants en Libye et en Arabie Saoudite ont été plus enclins à envoyer de l'argent que ceux rentrant des pays européens bien qu'il n'y ait pas de différence dans la fréquence des envois en fonction du pays. Les envois d'argent ont été le plus souvent en faveur des parents des migrants (74.8%), de leur conjoint (18.2%) et ont été très largement utilisés pour couvrir les dépenses usuelles courantes (94.9%) ainsi que pour l'achat de propriété (61.6%) de meubles (47.9%) ou pour constituer une épargne (44.1%). Ceux rentrant d'Arabie Saoudite étaient légèrement plus enclins à utiliser l'argent envoyé pour acheter une propriété ou pour constituer une épargne.

4.4. Les expériences des migrants retournant

Cette section traite des expériences des migrants rentrés au pays depuis leur retour en Tunisie. Parmi les raisons principales du retour, la réponse la plus fréquente est que

¹⁷ Recensement de la population de 1999, De plus en plus de femmes immigrées sur le marché du travail, INSEE première, n°791, Juillet 2001

l'individu a été "renvoyé par les autorités" du pays de destination (20.3%), suivi par le fait d'avoir épargné assez d'argent (11.8%) et d'avoir atteint l'âge de la retraite (9.9%). Ceux de retour d'Italie avaient été le plus souvent « renvoyés » tandis que cette réponse n'était pas fréquente chez ceux rentrant de Libye ou des pays du Golfe. Ceux rentrant d'Allemagne avaient deux fois plus de chance de rentrer pour cause de retraite (20.9%) tandis que ceux de Belgique avaient trois fois plus de chance d'être rentrés pour lancer une affaire en Tunisie (13.4%).

Globalement, 39.0% des répondants ont choisi comme raison de leur retour un problème rencontré dans leur pays de destination, 23.8% une raison liée à l'achèvement de leur « projet d'émigration » et 33.7% des raisons liées à la famille ou au pays d'origine.

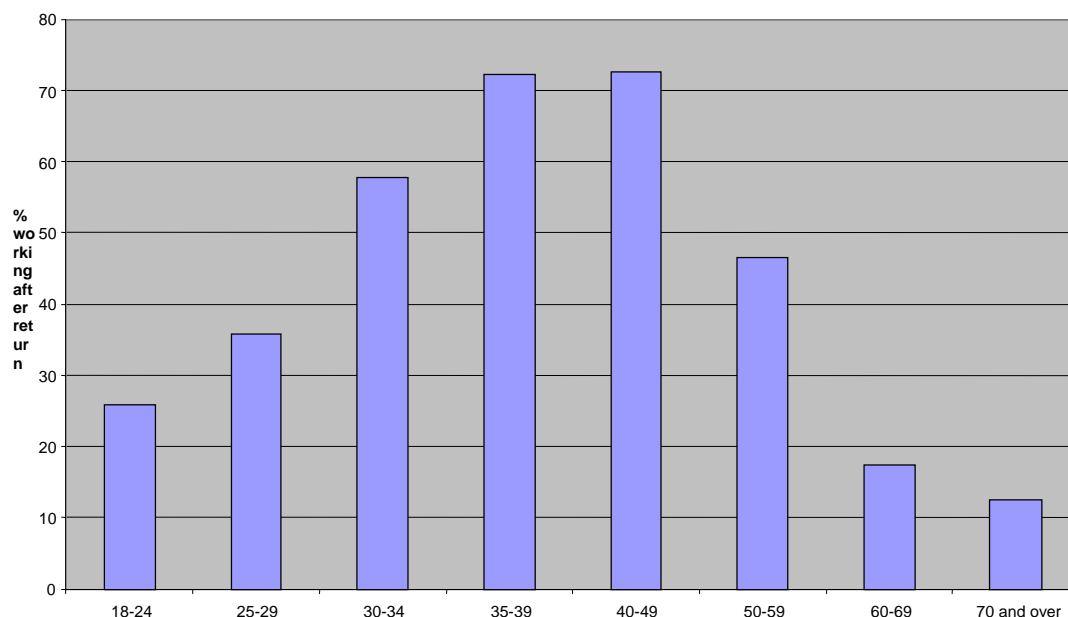
Les programmes officiels d'assistance au retour pour aider les émigrants à rentrer ne semblent pas jouer de rôle important. Seulement 11.9% disent être au courant de tels programmes et 24.0% parmi ceux qui les connaissent disent en avoir bénéficié. Il existe en effet peu de ces programmes au niveau européen ou dans les pays du Golfe pour aider les migrants dans leur projet de retour.

Près de deux tiers (68.7%) de l'échantillon disent avoir ramené des économies à leur retour avec 79.4% les utilisant pour couvrir les dépenses courantes, 75.4% pour l'achat de propriété et 55.0% pour investir dans une entreprise. Il semble y avoir peu de différence dans l'utilisation de l'épargne en fonction du niveau d'éducation ou du type d'emploi occupé à l'étranger.

Lors du retour en Tunisie, seulement 51.9% des migrants ont travaillé, et il leur a fallu en moyenne un peu moins de 6 mois pour trouver du travail. Cependant la proportion de ceux qui reprennent le travail à leur retour est beaucoup plus élevée pour ceux rentrant d'Arabie Saoudite (88.2%) et de Libye (82.6%) comparée à celle des migrants rentrants de pays européens comme la France (44.6%). Ceux disposant de niveaux d'instruction les plus élevés et qui ont travaillé dans des catégories d'emplois plus qualifiées (cadres et professionnels) lors de leur séjour à l'étranger sont plus nombreux à avoir retravaillé lors de leur retour en Tunisie. Cependant le secteur de l'emploi occupé à l'étranger ne semble pas être lié à la probabilité de retravailler lors du retour.

Pour ce qui est de l'âge, la Figure 24 montre, comme prévu, que la probabilité de retravailler lors du retour est la plus forte pour les 30-49 ans. Les migrants jeunes rentrant sont probablement affectés de la même manière que tous les autres tunisiens par le chômage des jeunes, tandis que ceux âgés de plus de 50 ans, et en particulier 60 ans ne travaillent probablement pas car ils sont à la retraite.

Figure 24 : Proportion de migrants retravaillant à leur retour en Tunisie, en fonction de leur catégorie d'âge



Pour ceux ayant retravaillé depuis leur retour, ils se répartissent de la façon suivante :

- 28.8% dans le commerce et le petit commerce de détail, 16.8% dans les petits boulots (petty trade), 9.1% dans l'agriculture, 8.7% dans le bâtiment et 7.7% dans la production industrielle.
- 35% sont des employeurs, 32.3% des employés salariés et 23.3% à leur compte.
- Enfin, 38.3% occupent en Tunisie des professions libérales (professionnels), 25.9% des emplois d'ouvrier qualifiés, 10.5% des poste d'encadrement intermédiaire et 9.6% sont des cadres supérieurs.

Les résultats montrent que 58.3% des interrogés déclarent être soit employeurs soit à leur compte, ce qui laisse penser à un taux élevé de création de petite entreprise chez cette population. Ceci corrobore avec deux résultats de l'enquête : 59.7% de ceux ayant trouvé un emploi disent avoir dû le créer et 55% des migrants de retour avancent avoir investi leurs économies dans une entreprise. Ces entreprises sont souvent des commerces de proximité à caractère d'entreprise familiale qui aident le migrant de retour à occuper un statut professionnel supérieur à celui atteint lors du séjour à l'étranger.

De plus, 42.9% indiquent que leur expérience à l'étranger les a aidés à trouver des meilleures opportunités de travail depuis leur retour, bien que 85.7% indiquent que le plus important a été l'expérience générale acquise, alors que seulement 2.1% citent une éducation formelle ou une formation comme importante.

Seulement 37% des répondants disent percevoir des revenus de retraite ou d'allocation sociale de l'étranger depuis leur retour avec 77% indiquant qu'ils n'ont pas contribué à un tel système et 19.2% qu'ils ont contribué mais pas assez longtemps. Moins de 1% de l'échantillon au total – 8 individus seulement – dit avoir

cotisé à une assurance sociale ou un système de retraite mais que les bénéficiaires n'étaient pas transférables.

Interrogés sur leur perception de leur situation personnelle actuelle par rapport à celle qui était la leur avant leur départ à l'étranger, 66% se trouvent mieux ou beaucoup mieux, 24.4% pensent qu'elle est la même tandis que seulement 9.6% la considèrent pire ou bien pire qu'avant leur départ.

4.5. Intentions futures

Interrogés sur la possibilité d'envisager sérieusement de repartir à l'étranger pour y vivre ou travailler, un peu moins qu'un quart (24.1%) y pense, et seulement 11.6% pense qu'il est probable qu'ils repartent dans les 6 prochains mois.

Comme attendu, plus les répondants sont jeunes, non mariés et sans enfants et moins ils possèdent des biens de consommation comme un frigidaire, une machine à laver un four à gaz ou une radio et moins ils ont accès à l'eau chaude ou une toilette à l'intérieur, plus il est probable voire très probable qu'ils repartent dans les 6 prochains mois. De même ceux qui n'ont pas retravaillé depuis leur retour ont trois fois plus de probabilité de souhaiter retourner à l'étranger dans les 6 prochains mois que ceux qui (re)travaillent. Ceux qui ont été précédemment en Belgique ou Italie sont ceux pensant le plus à re-émigrer tandis que ceux rentrant de Libye ou d'Arabie Saoudite, sont les moins susceptibles de repartir une seconde fois. En revanche le niveau d'éducation et la durée passée à l'étranger ne semblent pas être liés à la probabilité de repartir dans les 6 prochains mois.

Pour ceux qui n'ont pas l'intention de ré-émigrer, comme dans le cas des migrants potentiels, la raison principale avancée est liée à leur attachement au pays et à leur famille. Quant à ceux qui souhaitent retourner à l'étranger, leurs motivations principales sont, comme précédemment, le désir d'élever leur niveau de vie (27.1%) ou le fait qu'ils disent ne pas trouver d'emploi ou d'emploi de type satisfaisant en Tunisie (23.5%). En général, les migrants rentrés au pays interviewés tendent à vouloir retourner dans les pays où ils ont précédemment vécu, bien qu'un nombre croissant ait cité l'Italie comme une destination possible.

5. Analyse des résultats de l'étude

5.1. Profil de migration et facteurs déterminant la migration

L'étude réalisée dans ce rapport suggère que l'émigration devrait continuer à jouer un rôle en Tunisie sur le court terme, alors que plus de 63% des 18-40 ans interviewés indiquent penser sérieusement à partir pour vivre et travailler à l'étranger. Considérant la probabilité effective d'aller à l'étranger (probabilité d'émigrer sous 6 mois / 2 ans, capacité à financer le déplacement, connaissance de la langue de la Destination la plus Probable Choisie (MLD), information sur la MLD, avoir au moins 4 des 6 documents nécessaires et n'avoir pas de difficultés à obtenir les documents restant), le pourcentage chute considérablement à 23.8%. L'intérêt pour l'émigration est particulièrement fort parmi les plus jeunes de moins de 30 ans. 24.2% des migrants rentrés au pays prévoient d'émigrer à nouveau.

Pour ceux pensant à émigrer, le pays de destination souhaité pour 50.8% des répondants était la France, suivie dans l'Union Européenne par l'Italie (17.8%) et l'Allemagne (5.8%), des chiffres qui correspondent aux données officielles existantes sur la répartition des tunisiens à l'étranger. Quant au Canada, 8.5% ont indiqué qu'il était le plus probable qu'ils y aillent tandis que 2.5% indiquaient les Etats Unis. Les pays du Golfe n'apparaissent pas comme une destination préférée de beaucoup de répondants, avec les Emirats Arabes Unis cités par seulement 2.4% d'entre eux.

5.2. Bénéfices et impacts de la migration

Le bénéfice principal de la migration est d'améliorer le statut socio-économique personnel des migrants et via l'envoi d'argent au pays d'améliorer les conditions des membres de la famille restés en Tunisie. La très grande majorité des migrants potentiels interviewés dans cette étude s'attend à envoyer de l'argent à la famille dans le pays d'origine, comme une très large majorité des migrants rentrés au pays avaient envoyé de l'argent de l'étranger.

Même si les dépenses courantes de la famille restée au pays ont été presque toujours mentionnée en premier comme utilisation des envois d'argent, beaucoup de migrants potentiels ou de retour ont aussi fait part de leur désir d'utiliser les envois d'argent en Tunisie pour d'autres buts comme l'achat de propriété foncière, de biens d'équipements et pour investir dans des entreprises/commerces. La plupart des migrants de retour interviewés semblent avoir investi une partie de leurs économies ou des envois d'argent au pays dans une activité commerciale, bénéficiant ainsi d'une forme d'emploi lors de leur retour. Le souhait d'investir dans une activité commerciale n'était pas aussi développé parmi les migrants potentiels. Ceci pourrait refléter l'âge des migrants potentiels qui n'ont pas encore formulé de projets d'entreprise même au niveau conceptuel. Il faut aussi remarquer que nous n'avons pas la latitude indépendante de juger de la qualité ou de l'importance réelle des entreprises dans lesquelles les migrants ont investi à leur retour.

Contrairement aux envois d'argent dans le pays, peu de migrants de retour ou de migrants potentiels interrogés ont reçu ou s'attendent à recevoir une formation significative ou des bénéfices en termes d'éducation lié à leur projet d'émigrer, que ce soit avant leur départ ou lors de leur séjour à l'étranger. De même ils ne reçoivent pas

ni ne s'attendent à recevoir de bénéfices sociaux conséquents, y compris des retraites. Cependant, une majorité des migrants de retour dit avoir bénéficié de l'expérience liée à l'émigration d'autres façons informelles et non financières.

5.3. Politiques de gestion de migration

Trois domaines d'intervention guident actuellement les politiques de migration tunisiennes : Le contrôle, l'assistance et la mobilisation de personnes qualifiées.

- Le contrôle (suivi) de la communauté tunisienne résidente à l'étranger

Ce domaine est lié à des programmes d'information et de sensibilisation dont le but est de renforcer le sens d'appartenance à la Tunisie et des programmes éducatifs (Langue arabe, culture, religions, etc.) centrés sur la deuxième génération de tunisien(ne)s résidant à l'étranger.

- L'assistance aux communautés migrantes

Le gouvernement a créé des bureaux d'information et d'orientation en Tunisie (tant pour les migrants potentiels que rentrant) et à l'étranger (ambassades, consulats). Des services spéciaux sont aussi offerts pour la ré-insertion des migrants retournant. Enfin, des services d'assistance sociale spéciaux sont offerts en Tunisie et à l'étranger pour la résolution de problèmes sociaux éventuels (par ex. : divorce, garde partagée des enfants, etc.)

- Mobilisation des compétences

Des efforts importants ont été réalisés pour identifier et atteindre mieux des Tunisiens aux compétences « élevées » résidents à l'étranger. Le Ministère de l'Éducation Supérieure et de la Recherche Scientifique a créé un annuaire spécial à cet effet. De même des activités sont organisées par le Ministère de l'Industrie et les agences d'investissement pour informer les migrants de travail ou d'opportunités d'investissement en Tunisie, afin de faciliter la création d'entreprises et encourager la participation dans les débats politiques (approche consultative sur différents thèmes d'intérêt pour les migrants).

Dû à l'amélioration considérable du niveau d'éducation de la population tunisienne de ces 30 dernières années, et en partie à cause du chômage élevé parmi les diplômés de l'éducation supérieure, un nombre croissant significatif de travailleurs qualifiés a émigré hors de Tunisie.

Un deuxième facteur à l'impact direct sur l'émigration, et confirmé par les recensements dans les pays hôtes¹⁸ est l'augmentation du niveau d'éducation des populations tunisiennes résidentes à l'étranger, qui produit en partie de nouveaux types de migrations, incluant des migrations à caractère scientifique, technologique et centrées sur les affaires.

Des baisses importantes de la croissance de la population et de l'indice de fécondité, combinées à des politiques d'éducation supérieure visant à atteindre 46% d'inscriptions en éducation post secondaire pour 2010 devraient causer une baisse ou

¹⁸Recensement de la population de 1999, INSEE, France, Juillet 2001

stabilisation de la demande en éducation primaire et secondaire mais une augmentation rapidement pressante de la demande en éducation supérieure. Des projections du Ministère de l'Éducation Supérieure suggèrent un flot annuel de près de 100 000 nouveaux diplômés par an entrant sur le marché du travail. Cette tendance devrait s'accroître en 2016 et 2017 avec respectivement 21.6% et 26.1% de chômage pour cette catégorie particulière de population¹⁹. De nombreux mécanismes sont mis en place pour promouvoir la création d'emplois et l'entrepreneuriat (par ex. la Banque Tunisienne de Solidarité, les Fonds 21-21, les Micro-crédits, les incubateurs d'entreprise etc.). Ces mécanismes se sont avérés efficaces et doivent être renforcés.

L'Éducation Technique et Professionnelle Formelle est majoritairement dispensée via le Ministère de l'Éducation. Le nombre total d'apprentis en 2005 s'élevait à 56 312. Presque tous les secteurs économiques sont concernés (avec des formations dans 13 secteurs). Les programmes de formation sont rédigés en accord avec les besoins des industries (et basés sur des acquisitions de compétences). La formation technique et professionnelle informelle est estimée comme touchant 49 180 individus et fournis des apprentis pour des métiers semi qualifiés.

Malgré tous ces efforts, des problèmes structurels restent à résoudre. Les Employeurs se plaignent d'un manque de main d'oeuvre qualifiée, en particulier dans le domaine du tourisme, le textile, les TIC et le sous secteur des services. De plus, la Tunisie doit faire face à de nouveaux problèmes liés à de grandes pertes d'emplois dans des secteurs déclinants à cause de la compétition internationale (textile, chaussure etc.) ou un manque de compétitivité (mines et énergie).

Quant au niveau éducatif, les plus qualifiés n'ont pas indiqué plus de probabilité d'envisager l'émigration que les autres. Cependant, parmi ceux pensant à l'émigration, ceux possédant un niveau d'éducation post secondaire et les diplômés d'université étaient moins susceptibles d'émigrer vers l'Union Européenne et plus susceptibles de choisir d'autres destinations, en particulier le Canada ou les États-unis. De plus, 71.2% de ceux ayant l'intention de poursuivre leurs études disent considérer l'émigration, compare à seulement 59.6% considérant que leur formation est finie, ce qui suggère que l'émigration pourrait être pour une part orientée vers la réalisation de buts éducatifs.

Cependant, le choix de la destination apparaît en partie lié à l'éducation, avec 54.5% de ceux prévoyant d'émigrer hors de l'Union Européenne étant diplômés d'université à comparer avec seulement 31% de ceux prévoyant d'émigrer vers l'Union Européenne. Ceci pourrait être une reflation du système de "points pour visa" Canadien, dans lequel la formation universitaire constitue un facteur important pour obtenir le droit d'entrer. De plus, ceux possédant des qualifications plus poussées étaient plus susceptibles d'être au courant des programmes officiels d'émigration.

Les personnes aux salaires les plus modestes et travaillant dans les emplois les moins qualifiés pensent plus à l'émigration que ceux travaillant à des postes techniques ou d'encadrement.

¹⁹ Communiqué de l'Institut National des Statistiques, Septembre 2006.

De même, plus la situation financière de la personne interrogée était confortable, moins il était probable qu'elle indique penser à émigrer. De façon peu surprenante, 95.6% de ceux interrogés pensent que l'émigration et le départ à l'étranger améliorerait leur situations financière.

De façon intéressante, ceux les plus susceptibles de partir sont les moins familiers avec les programmes d'émigration officiels, tandis que ceux disant qu'il était très peu probable qu'ils partent sont les mieux informés à propos de ces programmes. (85.2% sont sûrs mais absolument pas au courant de l'existence de tels programmes). Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les interviewés sûrs de partir ont déjà trouvé d'autres moyens de partir et de ce fait ne prêtent pas attention à de tels programmes, tandis que ceux qui sont moins sûrs de partir pensent que s'ils émigraient ils pourraient voir avoir besoin de recourir à de telles institutions et programmes de recrutement officiels. De même, ceux au courant d'un programme de recrutement mais n'ayant pas l'intention d'y faire appel ont été interrogés. Au total, 32.7% des personnes répondant à cette question ont expliqué que ces programmes leur semblaient peu transparents, 22.4% les trouvent très chers, et 18.4% pensent que ces programmes ne sont pas pour eux. Seulement 18.4% des répondants disent avoir l'impression de ne pas posséder les qualifications requises pour participer à un tel programme. Ceci suggère que la marge de manoeuvre pour développer « l'immigration choisie » par le biais de programmes officiels risque d'être limitée par des obstacles allant au-delà du manque de compétences parmi les migrants potentiels.

Près de la moitié (47.4%) de ceux actuellement en emplois non qualifiés s'attendent à travailler à l'étranger dans des emplois de type qualifiés. Ceci indique un niveau élevé d'aspirations quant au type d'emploi souhaité à l'étranger, mais ne reflète pas forcément un portrait réel du type de travail effectivement obtenu.

La majorité (72.1%) des répondants a indiqué n'avoir bénéficié d'aucune formation supplémentaire lors de leur séjour à l'étranger. Cependant, ceux avec un niveau d'études plus élevé étaient plus susceptible d'avoir reçu une formation pendant leur séjour hors de Tunisie, dont 45.5% de ceux avec une éducation universitaire, 70.4% de ceux avec une éducation post-secondaire et 43.5% de ceux avec une formation professionnelle de niveau secondaire.

Les programmes officiels d'aide au retour pour aider les migrants désireux de rentrer ne semblent pas jouer de rôle important avec seulement 11.9% des répondants au courant de leur existence et seulement 24.0% de ceux connaissant leur existence disant en avoir bénéficié. Ceci pourrait être expliqué par le fait que peu de tels programmes existent actuellement au niveau Européen ou dans les pays du Golfe pour aider les migrants avec leurs projets lors de leur retour.

La gestion de la migration à partir de la Tunisie met en jeux actuellement plusieurs éléments y compris des projets visant à contenir la migration potentielle, des initiatives pour diriger certains types de migrants vers des destinations particulières et l'essai de promouvoir la réintégration de migrants retournant au pays. Tous ces types de programmes ont été évoqués dans ce rapport.

En regardant de près le premier type de programme, visant à réduire la pression migratoire, comme indiqué en section 1, on peut citer le programme IOM centré sur la région de Kasserine en tant que zone de « forte émigration ». Il n'était pas dans les paramètres d'étude de cette enquête d'évaluer tel ou tel programme. Cependant il est bon de noter tout d'abord que les présuppositions d'un programme, à savoir que le développement pourrait réduire la pression migratoire semblent logiques dans la mesure où une large part de l'émigration dans cette étude semble motivée par des facteurs économiques cependant elles vont à contre sens de l'observation que ce ne sont pas seulement les individus les moins riches et les moins formés qui émigrent. De plus ce programme se concentre sur une région particulière pour son fort "potentiel migratoire" mais cette étude suggère que toutes les régions ont des potentiels migratoires similaires à l'exception de la bande côtière Est où le tourisme semble fournir assez de possibilités d'emploi pour réduire la demande d'émigration.

Deuxièmement, le gouvernement tunisien semble avoir investi de façon importante dans les services d'assistance aux migrants pour aider tant au placement à l'étranger qu'au retour et à l'investissement des migrants tunisiens. Cependant peu d'interrogés dans cette étude avaient entendu parler de tels services et même ceux qui étaient au courant avaient tendance à avoir une opinion peu positive de leur efficacité et de leur adéquation par rapport à leur propre projet de migration. Les exceptions semblent être les programmes destinés à faciliter l'émigration d'individus qualifiés et de professionnels vers les pays du Golfe et l'Arabie Saoudite, programmes qui semblent avoir des taux de succès plus élevés et être plus significatifs en guidant tant l'émigration que le retour.

6. BIBLIOGRAPHIE

- Recensement de la population de 1999, De plus en plus de femmes immigrées sur le marché du travail, INSEE première, n°791, juillet 2001.
- Recensement de la population de 1999, INSEE, France, Juillet 2001
- Registre des inscriptions consulaires, Ministère des affaires étrangères, décembre 2005.
- Communiqué de Office des Tunisiens à l'étranger, 2005.
- Communiqués de la Banque Centrale de Tunisie, 2004
- Communiqués Office des Tunisiens à l'étranger, 2004.
- Recensement Général de la Population – 2004 – Volume 1, Institut National des Statistiques
- Enquête nationale sur le budget, la consommation et le Niveau de vie des ménages', Volume A, Institut National des Statistiques, 2000.
- Déclaration du Conseil Ministériel, Journal La Presse, Septembre 2006.
- Les indicateurs de l'éducation, Ministère de l'Éducation et de la Formation, 2005.
- 10e plan 2002-2007, Ministère de l'Éducation et de la Formation, version arabe.
- Communiqué de l'Institut National des Statistiques, Septembre 2006.
- Enquête annuelle sur l'emploi, Institut National des Statistiques, 2005
- Statistiques des coopérants par pays, par domaine et par spécialité, Agence Tunisienne de Coopération Technique, 2005
- Projections de la population 2009-2039, Institut National des Statistiques, 2007
- République tunisienne, Stratégie d'emploi, Document de la Banque Mondiale, 28 mai 2004
- La déclaration de Tunis, Dialogue 5+5, conférence interministérielle sur la migration en Méditerranée occidentale, Tunis, les 16-17 octobre 2002

- Compétences tunisiennes à l'étranger, Ministère de l'Enseignement Supérieur, Tunis, mai 2005.
- Transfert des fonds et investissement en Tunisie, Office des tunisiens à l'étranger, Tunis, avril 2000.
- Les Tunisiens dans le monde, Office des tunisiens à l'étranger, Tunis, Septembre 2003.